

MUSIQUE . DANSE . THÉÂTRE  
**Conservatoire**  
régional du Grand Nancy

métropole  
GrandNancy

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE . 2023/2028

*création*

Soutenu  
par

  
**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

métropole  
GrandNancy





# ÉDITORIAL

**Le Conservatoire régional du Grand Nancy, créé en 1882, qui fut un temps succursale du Conservatoire de Paris, est porteur d'une histoire, de valeurs et d'une identité affirmée.**

Son projet d'établissement 2017-2022 a montré sa volonté de s'ouvrir et d'innover tout en se situant dans une filiation et un propos assumé sur ses fondamentaux. L'élaboration du présent projet d'établissement 2023-2028 a été initiée dès l'été 2021 au moyen d'une méthode de concertation originale, sous la forme d'une formation-action. Celle-ci impliquait un groupe-projet représentatif des différents métiers et fonctions de l'institution, permettant ainsi aux équipes de se projeter ensemble dans l'avenir et d'anticiper les nécessaires évolutions sociétale, règlementaire et politique avec une forte empreinte des droits culturels et dans la dynamique de développement du projet culturel métropolitain impulsée en 2020.

L'écriture de ce projet est bien un acte participatif, qui a mobilisé l'ensemble des équipes du Conservatoire - équipe administrative et technique, équipe pédagogique, équipe de direction - ainsi que les nombreux partenaires de l'établissement, les parents d'élèves et les élèves majeurs. Qu'ils en soient remerciés !

À l'heure où l'équipe de direction du Conservatoire est renouvelée en profondeur, à commencer par son Directeur, saluons le bilan très positif du projet mené jusque-là, comme en témoigne l'excellent taux de réalisation des actions, ainsi que le travail

accompli avec le concours de toutes et tous, dans une dynamique brillamment orchestrée qui aura considérablement fait évoluer l'établissement pour le mettre en phase avec les grandes évolutions de l'enseignement artistique, tout en veillant à l'amélioration de tous les aspects de son fonctionnement, laissant sans nul doute à Nancy un bel héritage et une œuvre digne de cette ville d'art et d'histoire.

Nous formulons le vœu que le long chantier qui aura permis l'écriture de ce nouveau projet permette à la nouvelle direction de l'établissement, aux équipes, aux élèves et partenaires, d'ouvrir une nouvelle phase riche d'évolutions et de réalisations - plus de 190 actions sont proposées - qui conforteront la place, le rayonnement et l'attractivité de cet établissement dans le paysage métropolitain, mais aussi régional, national et international.

## **Mathieu KLEIN**

Président de la Métropole du Grand Nancy  
Maire de Nancy

## **Hocine CHABIRA**

Vice-président du Grand Nancy  
délégué au développement  
du projet culturel métropolitain

# SOMMAIRE

## 08 Introduction

- 08 • Histoire de l'établissement
- 11 • Missions du Conservatoire
- 12 • Orientations particulières
- 16 • Contexte, méthodologie et programme modulaire

## 25 Principaux enseignements du bilan du projet d'établissement 2017-2022

- 25 • Préambule « Le projet d'établissement 2017-2022 : document fondateur »
- 26 • Évaluation à travers les 8 axes structurants
- 35 • Évaluation à travers l'évolution de 24 indicateurs révélateurs de l'activité de l'établissement
- 36 • Enquête auprès des usagers
- 38 • Perspectives au regard des missions et enjeux transversaux

## 42 Architecture du projet 2023/2028

- 42 • Présentation de l'existant en quelques chiffres et énumérations
- 45 • Contexte
- 46 • Orientations stratégiques
- 51 • Axes de développement



## **62** Plan d'action 2023/2028

- 64 • Proposer une diversité de parcours pédagogiques et artistiques
- 68 • Consolider et équilibrer l'intégration de la pratique artistique et la mise en situation scénique dans l'offre d'enseignement
- 70 • Développer l'action culturelle hors les murs, à la fois incarnation des talents du Conservatoire, facteur d'ouverture et foyer d'expériences artistiques
- 72 • Rendre plus lisible et mieux partager le projet du Conservatoire
- 76 • Approfondir et conforter les dynamiques de réseau et de coopération
- 78 • Engager un projet pour contribuer à la transition écologique

## **80** Conclusion

## **84** Annexes

- 84 • Annexe 1 : Feuille de route politique
- 86 • Annexe 2 : Constitution du groupe projet
- 87 • Annexe 3 : Contenu détaillé des modules de la formation-action
- 92 • Annexe 4 : Bilan complet du projet d'établissement 2017-2022
- 107 • Annexe 5 : Présentation de l'existant en quelques chiffres et énumérations







# Introduction

## HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Conservatoire régional du Grand Nancy est l'héritier d'une longue tradition plongeant ses racines dans le XIX<sup>e</sup> siècle et les premières succursales du Conservatoire de Paris. Sa longue et riche histoire se mêle aux trajectoires singulières de ses grands directeurs et compositeurs, en particulier Guy Ropartz, Alfred Bachelet, Marcel Dautremere et Noël Lancien.

Si le premier « Conservatoire » fut créé à Paris, en 1795, les régions durent attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour voir émerger des écoles et des conservatoires fondés par les municipalités et contrôlés par le ministère des Beaux-Arts.

L'École Municipale de Musique de Nancy fut créée en 1882 par délibération du Conseil municipal présidé par Monsieur Vollarde. En 1884, une convention entre la Ville de Nancy et l'État transformait l'École Municipale de Musique de Nancy en « École nationale de Musique, succursale du Conservatoire de Paris ». Cette convention prévoyait l'octroi d'une subvention annuelle à la Ville pour le fonctionnement de l'école. En contrepartie, la Ville s'engageait à trouver des locaux propres à l'école et à accepter la nomination d'un directeur par le ministère.

Il a fallu attendre avril 1968 pour qu'une convention passée entre le ministère de la Culture et la Ville de Nancy transforme l'École nationale de Musique en Conservatoire National de Région (CNR) et fasse apparaître, à côté de la filière traditionnelle, la filière des Classes à Horaires Aménagés où l'enseignement artistique est intégré au

cursus d'études générales.

Depuis l'arrêté préfectoral du 4 décembre 1979, le Conservatoire relève du District urbain de Nancy puis de la Communauté urbaine du Grand Nancy en lieu et place de la Ville de Nancy.

En septembre 1987, le Conservatoire du Grand Nancy a investi ses nouveaux locaux, spécialement aménagés dans les anciens bâtiments de la Manufacture des Tabacs, 1 et 3 rue Michel Ney.

**2006**

Obtention du classement CRR

**2021**

Obtention de l'agrément  
CPES Théâtre

**2022**

Obtention de l'agrément  
CPES Musique en réseau Grand Est

En 2006, il est labellisé « Conservatoire à Rayonnement Régional » (CRR) par l'État. Ce classement est renouvelé pour sept ans par arrêté de la ministre de la Culture en date du 14 octobre 2015.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Conservatoire régional du Grand Nancy devient, par la création de la Métropole du Grand Nancy - Eurocité humaine, un équipement métropolitain.

Par arrêté préfectoral du 29 octobre 2021, l'établissement est agréé pour les enseignements préparant à l'entrée dans les établissements supérieurs de la création artistique pour la spécialité « Théâtre », dont la mise en œuvre est réalisée en commun avec le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel-Pierné de l'Eurométropole de Metz, pour une durée de 5 ans à compter de la rentrée universitaire 2021-2022.

Par arrêté préfectoral du 30 juin 2022, le réseau « Grand Est » regroupant les conservatoires de Colmar, Épinal, Mulhouse, Nancy et Strasbourg, est agréé pour les enseignements

préparant à l'entrée dans les établissements supérieurs de la création artistique dans la spécialité « Musique » toutes esthétiques et disciplines, sur l'ensemble des sites, pour une durée de 5 ans à compter de la rentrée universitaire 2022-2023.

En 2023, son classement comme « Conservatoire à Rayonnement Régional » (CRR) a fait l'objet d'une demande de renouvellement dont le traitement est, à l'heure où nous écrivons ces lignes, en cours au sein de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) du ministère de la Culture.





**Constituer un noyau  
dynamique  
de la vie artistique  
de la Métropole.**



## MISSIONS DU CONSERVATOIRE

**Le Conservatoire régional du Grand Nancy est un établissement métropolitain d'enseignement artistique spécialisé initial du théâtre, de la musique et de la danse, classé par l'État en Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR). Ses missions sont ainsi définies :**

- Garantir un enseignement d'excellence, correspondant aux normes définies par les schémas nationaux d'orientation pédagogique du ministère de la Culture ;
- Favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques l'éveil à la musique, au théâtre et à la danse, ainsi que l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) ;
- Assurer l'enseignement d'une pratique musicale, chorégraphique et théâtrale vivante aux jeunes, permettant ainsi la formation de futurs amateurs actifs et autonomes, qui plus est spectateurs éclairés et enthousiastes ;
- Repérer et faire éclore le talent des futurs artistes professionnels de demain en les emmenant aux portes de l'enseignement supérieur et des métiers ;
- Constituer sur le plan local, départemental, régional et national un pôle d'activité artistique et pédagogique de formation, de diffusion, et de création, tout particulièrement dans le cadre du Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques regroupant les écoles de musique du territoire ;
- S'inscrire comme pôle ressource en matière de conseil, d'orientation et de documentation dans les trois spécialités : musique, danse, théâtre ;
- Participer à la formation professionnelle en partenariat contractuel avec d'autres institutions ;
- Constituer sur le plan local, en collaboration avec tous les autres organismes compétents, un noyau dynamique de la vie artistique de la Métropole, du Sillon lorrain et de la région Grand Est.

## **ORIENTATIONS PARTICULIÈRES**

Des spécificités historiques propres à l'établissement

### **CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS & HORAIRES AMÉNAGEABLES**

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM), parmi les premières de France, ont vu le jour à Nancy dès 1968. Elles concernent aujourd'hui trois spécialités (instrument, voix et danse) et cinq établissements scolaires, du CE1 à la Terminale (les écoles élémentaires Braconnot et Alfred-Mézières, les collèges Alfred-Mézières et La Craffe, le lycée Henri-Poincaré). Parallèlement à ce dispositif, régi par les textes officiels du ministère de l'Éducation nationale, le Conservatoire a développé un partenariat fructueux avec le groupe scolaire privé Notre-Dame-Saint-Sigisbert (horaires aménageables). De ce fait, les effectifs dans ces deux filières représentent une part importante et historique de l'effectif global. Les Classes à Horaires Aménagés sont exonérées des frais de scolarité, avec un objectif réaffirmé de favoriser la mixité sociale. La filière à Horaires aménageables quant à elle, est soumise à la même tarification que la filière hors temps scolaire. Ces deux filières, tant en nombre d'élèves qu'en part de l'effectif global, représentent environ un tiers, proportion qui est l'une des plus fortes à l'échelle nationale.

### **PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE**

Un partenariat unique en France avec l'Université de Lorraine engage le Conservatoire dans la formation instrumentale et pratique des étudiants en Licence, Master, CAPES et Agrégation en Musicologie, depuis plus de 30 ans. À ce titre, les étudiants viennent nourrir les effectifs du Conservatoire en apportant une certaine diversité notamment en termes d'âges et de profils. Ces étudiants sont exonérés de frais de scolarité, l'Université acquittant chaque année une partie de ces droits en lieu et place des étudiants.

### **DÉPARTEMENT JAZZ**

Le département Jazz et musique improvisées s'est étoffé progressivement depuis 2010. En 2014/2015, on pouvait compter 35 élèves inscrits dans ce département alors qu'ils sont actuellement plus d'une centaine à profiter de ces enseignements à la rentrée 2023/2024. Ce département pédagogique est tourné vers l'Europe car en lien étroit par de nombreux échanges avec des établissements d'enseignement initial comme supérieur des pays transfrontaliers voisins que sont l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, formalisé par de nombreux échanges.

## DEM RÉGIONAL RÉSEAU « GRAND EST »

(agrément CPES musique délivré en 2022)

L'article 101 de la loi du 13 août 2004 préconise à l'ensemble des établissements d'enseignement artistique spécialisé contrôlés par l'état (CRR, CRD) de fonctionner en réseau pour la mise en place des cycles spécialisés ou d'orientation professionnelle. L'échelon retenu est régional ou interrégional selon le nombre d'établissements concernés. Afin de favoriser l'attractivité des établissements vis à vis des futurs professionnels en garantissant un niveau d'exigence et en dynamisant les équipes pédagogiques, le Conservatoire régional du Grand Nancy a participé à la constitution d'un réseau « Réseau Grand-Est » comprenant à ce jour les conservatoires de Nancy, Épinal, Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

L'admission en cycle spécialisé et la validation de l'unité de valeur dominante du Diplôme d'Études Musicales (DEM) est commune et est organisée conjointement par l'ensemble des établissements selon un règlement commun intégré au règlement intérieur de chacun des établissements concernés. Depuis, ce réseau s'est vu décerner l'agrément CPES, permettant aux élèves et étudiants de présenter les concours d'entrée des établissements d'enseignement supérieur français ou étrangers.



## CPES THÉÂTRE

Une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur - théâtre a été mise en place en mutualisant les moyens avec le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel-Pierné de l'Eurométropole de Metz, cycle qui a obtenu l'agrément ministériel en 2021.

## HAUT NIVEAU D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chaque année, nombreux sont les élèves du Conservatoire qui sont admis dans l'enseignement supérieur, et particulièrement dans des institutions d'excellence telles les deux Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse (Paris et Lyon), l'École de Danse de l'Opéra national de Paris, les Hautes écoles allemandes et suisses, les Pôles supérieurs français, les écoles supérieures de danse européennes, etc., signe de l'excellence de l'enseignement qui y est dispensé. Ces réussites, tout comme les diplômes délivrés chaque année, sont traditionnellement annoncés lors d'une cérémonie de remise des distinctions qui a lieu en novembre ou décembre tous les ans, dans un lieu prestigieux (Salle Poirel, Centre de congrès Prouvé, Opéra national de Lorraine) à l'occasion d'un concert de l'Orchestre symphonique ou des grands ensembles. Cette soirée est un événement majeur de la vie de l'établissement. Il convient de remarquer également la très bonne insertion professionnelle des élèves formés en totalité ou en partie à Nancy, tant dans des phalanges orchestrales de prestige ou dans des grandes compagnies chorégraphiques ou théâtrales, que dans les conservatoires et écoles de musique comme pédagogues. Certains font aujourd'hui de très belles carrières artistiques.

## PLACE DE LA VOIX

La voix occupe une place importante dans les études au Conservatoire. Les vertus pédagogiques universelles du chant choral sont indéniables dans l'apprentissage artistique, tout comme il est le vecteur d'un accès le plus démocratisé à l'art. Un cours de chant choral obligatoire est associé à l'enseignement de la Formation musicale pendant toute la durée du 1<sup>er</sup> cycle. La dominante chant choral est désormais proposée au sein d'une Maîtrise qui a vu le jour en septembre 2022. La voix est très présente dans les activités de diffusion et particulièrement à l'occasion de grands projets réunissant l'ensemble des chœurs du Conservatoire, des élèves de Formation musicale et des orchestres pour des concerts dans des lieux prestigieux (Église de La Madeleine à Paris, Centre de congrès Prouvé à Nancy).

## UN PREMIER CONTACT RICHE ET TRANSVERSAL AVEC LES ARTS

Le premier contact avec l'art associe la musique et la danse, par le biais de cours d'éveil 5 et 6 ans assurés conjointement par un enseignant musicien et un enseignant danseur et ce, afin d'associer l'acte de création du son au corps et au geste par un travail sensoriel favorisant dès le plus jeune âge la transversalité des spécialités enseignées au sein de l'établissement. En complément, un parcours de découverte instrumentale permet aux enfants de 6 à 10 d'essayer de nombreux instruments en vue de faire un choix d'apprentissage éclairé.

## UNE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE INTÉGRÉE

En complément des interventions en milieu scolaire qui se sont développées à partir de 2014 (recrutement d'une Dumiste), le Conservatoire s'est vu doté de son propre Orchestre à l'école (cuivres) et d'un dispositif d'École chantante impliquant tous les élèves d'une école, à compter de l'année scolaire 2022-2023. L'établissement se distingue également par un corps enseignant affichant un taux de qualification élevé (près de 90 % des enseignants détiennent un Diplôme d'État et/ou un Certificat d'Aptitude), une tarification attractive soumise au niveau de ressource des familles, une offre très large concernant les disciplines, esthétiques et filières proposées. Une équipe de pianistes accompagnateurs et d'un percussionniste est présente tout au long des cursus des élèves chanteurs, danseurs et instrumentistes. Ces musiciens professionnels agissent sur trois plans différents : organisationnel, pédagogique et artistique. Ils sont en lien avec les enseignants et fidèles à la charte de l'accompagnement. Ils centralisent et développent les connaissances instrumentales et artistiques de l'élève. Une classe d'accompagnement permet aux élèves pianistes d'être formés à cette discipline : un métier transversal.



**Les vertus pédagogiques universelles  
du chant choral sont indéniables  
dans l'apprentissage artistique,  
tout comme il est le vecteur  
d'un accès le plus démocratisé à l'art.**



# CONTEXTE, MÉTHODOLOGIE ET PROGRAMME MODULAIRE

## CONTEXTE

Créée en 1882, l'École Municipale de Musique de Nancy, devenue Conservatoire régional du Grand Nancy, forme 141 ans plus tard quelques 1 500 élèves, avec une équipe de 130 agents dont 105 enseignants.

Le Conservatoire a pour singularité d'être sous gestion intercommunale depuis 1979, à l'époque le District urbain de Nancy devenu aujourd'hui Métropole du Grand Nancy avec 257 000 habitants et 20 communes. Le Conservatoire est installé depuis 1987 dans les anciens bâtiments de la Manufacture des Tabacs, spécialement aménagés, installation dont nous avons fêté les 30 ans en 2017.

Son projet d'établissement 2017-2022, inspiré et porté par une direction renouvelée en 2015, est décliné en 8 missions citées plus haut. Arrivant à son terme, ce document stratégique s'inscrit dans un environnement marqué par de nombreux et profonds changements.

Au niveau national, les différentes étapes de décentralisation, la montée en puissance des politiques culturelles territoriales et l'évolution du positionnement du ministère de la Culture ajoutent leurs effets à une tension croissante sur les finances des collectivités. La transformation du paysage de l'enseignement artistique spécialisé est constante, que ce soit sous la pression ou dans l'anticipation des évolutions sociétales. Cela se traduit de multiples façons : expérimentations pédagogiques diversifiées, montée en puissance de l'éducation artistique et culturelle, nouveaux regards sur les attendus et l'exigence des formations artistiques, introduction des droits culturels (inscrits dans la loi française), etc. Autant de facteurs et d'enjeux complexes – et parfois perçus comme contradictoires – pour lesquels un nouveau projet d'établissement se doit d'énoncer des lignes claires et stimulantes.

Au niveau métropolitain, il convient de relever, au-delà de la montée en puissance progressive de la Métropole :

- L'arrivée d'un nouvel exécutif en 2020 avec des choix politiques inédits, comme celui de se doter d'un projet culturel métropolitain ;
- La prise de compétence « Schéma départemental des enseignements artistiques » en 2016, transférée du département de Meurthe-et-Moselle au Conservatoire, impliquant de formaliser un projet métropolitain avec les 8 écoles de musique associatives, les 2 communes dotées d'une école de musique et les acteurs concernés.

Au vu de cette situation, le Grand Nancy a souhaité engager rapidement la préparation du projet d'établissement 2023-2028 du Conservatoire. Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, il a sollicité à cet effet l'appui d'un prestataire spécialisé sous la forme d'une formation-action organisée autour d'un groupe-projet mobilisant des agents volontaires.



## POURQUOI UNE FORMATION-ACTION ?

Cette méthode consiste en une formation conduite avec un petit groupe pluridisciplinaire - dit « groupe-projet » - avec le soutien de formateurs. Chaque participant prend appui sur ses propres actions et expériences, les partage avec le groupe et s'enrichit de celles des autres, avec un objectif de réalisation concrète pour consolider les compétences initiales et favoriser l'intégration de celles développées au cours du projet.

Cette méthode permet à chacun et au groupe d'être acteur de la formation et de revisiter le but de la formation, d'identifier des points d'amélioration. Elle favorise l'appropriation et par conséquent la qualité de mise en œuvre du projet d'établissement. Qui plus est, elle donne aux professeurs coordinateurs désireux d'intégrer le groupe-projet des outils supplémentaires concrets pour remplir leur mission.

Pour mémoire, la méthode appliquée en 2016 était différente avec une réflexion menée d'emblée avec l'ensemble de l'équipe. Des temps de travail de plusieurs jours étaient programmés avec différents groupes répartis selon les axes du projet.

## MÉTHODOLOGIE

### LES GRANDS PRINCIPES DE LA FORMATION-ACTION

- Finalité : dresser le bilan du projet d'établissement 2017-2022 et élaborer celui pour 2023-2028 ;
- Mobilisation d'un groupe-projet d'au plus 15 agents volontaires aux profils diversifiés et représentatifs des métiers du conservatoire ;
- 2 formateurs en appui – Jean-Pierre Seyvos et Philippe Valla – qui préparent, animent, rédigent pour partie et synthétisent ;
- Réalisation sur un temps long de mai 2021 à septembre 2022 ;
- Définition précise des objectifs à atteindre et des compétences à mobiliser et à acquérir collectivement et pour chaque participant ;
- Pédagogie active qui mobilise des techniques d'animation participatives et contributives, avec alternance de séances en présentiel et en distanciel ;
- Attention portée à la dynamique de groupe, au respect des personnes et à l'expression de chacun ;
- Dialogue régulier avec l'équipe du Conservatoire pour partager, recueillir, expliquer et entendre à l'occasion de séminaires pléniers ;
- Concertation avec les partenaires et personnes concernées, extérieurs au Conservatoire ;

**Le comité de pilotage  
fixe le cap et valide. [...]  
Le groupe-projet explore  
et construit collectivement.**



- Restitution à un comité de pilotage qui valide les étapes et le rendu final ;
- Évaluation à terme du degré de réalisation des objectifs (démarche qualité certifiée par le label Qualiopi obtenu par *Créaction*).

## LES INSTANCES DÉDIÉES

La formation-action repose sur la mise en place de 2 instances dédiées - le comité de pilotage et le groupe-projet - et sur un dialogue constant et resserré avec la direction du Conservatoire.

Le comité de pilotage fixe le cap et valide : il lance la formation, puis suit et se prononce sur les avancées au terme de chaque module pédagogique (voir ci-après). Il est réuni à 4 ou 5 reprises avec deux compositions en fonction de l'ordre du jour :

- **Stratégique** : Vice-président délégué au développement du projet culturel métropolitain, Directrice Générale Adjointe en charge du pôle Culture, Sports et Vie sociale, Directeur du Conservatoire et membres de l'équipe de direction ;
- **Suivi** : Directeur du Conservatoire, membres de l'équipe de direction du Conservatoire (Directrice adjointe, Adjoint au directeur en charge des études et de la diversification des publics, Conseillère aux études, Responsable de l'Action culturelle).

Le groupe-projet explore et construit collectivement : bénéficiaire direct de la formation-action, le groupe-projet évalue le projet d'établissement 2017-2022 et élabore celui pour 2023-2028 sur la base d'objectifs précis (voir ci-après). Il comprend 15 agents volontaires aux profils diversifiés et représentatifs des métiers du Conservatoire souhaitant conforter et acquérir de nouvelles compétences individuellement et à l'échelle du groupe. Chacun s'engage à suivre l'ensemble des séances et à faire le lien avec l'équipe du Conservatoire en général et de son service ou département en particulier. Il s'agit d'écouter et de recueillir des informations et avis (consultation en amont) à relayer au sein du groupe-projet, mais aussi de restituer et de partager la démarche et l'avancement au fil des travaux.

La composition nominative du groupe-projet a évolué au fil des deux années de travail (voir Annexe 2, page 86), néanmoins sa composition fonctionnelle a été la suivante :

- 8 professeurs coordinateurs représentant les départements pédagogiques ou à défaut un enseignant volontaire au sein du département (Cordes - Vents et Percussions - Claviers et instruments polyphoniques - Musique ancienne - Jazz et musiques improvisées - Art vocal, lyrique et dramatique - Formation musicale et Érudition - Danse) ;
- 1 enseignant volontaire représentant plus particulièrement le théâtre ;
- 1 enseignant volontaire représentant les pratiques collectives ;
- 1 enseignant volontaire représentant les musiciens accompagnateurs ;
- 1 intervenante en milieu scolaire représentant l'EAC ;
- Le délégué aux études en charge de l'élargissement des publics ;
- 1 agent administratif représentant l'administration ;
- 1 agent technique représentant la fonction d'accueil et/ou régie technique.

## LES OBJECTIFS PARTAGÉS ENTRE LE GROUPE-PROJET, LE CABINET CRÉACTION ET LE COMITÉ DE PILOTAGE

**Objectif général** : élaborer le projet d'établissement 2023-2028 du Conservatoire régional du Grand Nancy.

Il s'agit d'identifier, de réunir, d'argumenter et d'articuler tous les volets du projet d'établissement devant permettre à la direction du Conservatoire de le finaliser au terme de la formation-action.

### Objectifs spécifiques :

- Savoir définir le pourquoi d'un projet d'établissement dans un conservatoire ;
- Savoir évaluer collectivement un projet d'établissement ;
- Être acteur de la définition des enjeux du futur projet d'établissement en relation avec le contexte territorial ;
- Restituer et partager.

## LA PÉDAGOGIE MISE EN ŒUVRE

La formation-action mobilise une pédagogie active qui prend appui et qui valorise les expériences et les pratiques des apprenants. Elle favorise l'échange et la communication grâce à des exercices collectifs qui facilitent une dynamique de groupe et individuelle.

Cette approche traduit une posture qui est d'accompagner plus que de préconiser, de guider plus que de prescrire. Ainsi, lors de séminaires en visioconférence, le travail en sous-groupe facilite l'interconnaissance et les contributions de tous. Cela suppose une dynamique d'animation rythmée qui s'appuie sur les productions des membres du groupe-projet.

La formation-action alterne des séquences en présentiel et en distanciel. Ce choix part du constat que des temps à distance bien préparés permettent des avancées plus rapides dans un climat plus propice à l'écoute et au dialogue que lors de réunions physiques. Il présente également l'intérêt de réduire les déplacements ainsi que la pression sur les agendas.

## L'ÉVALUATION TOUT AU LONG DE L'ACTION ET AU TERME DE LA FORMATION

L'évaluation est constitutive de la formation-action, dans une logique d'amélioration continue.

Évaluation en cours de formation :

- **Évaluation formative** orale à chaque étape clé qui permet à chaque apprenant et au groupe de se situer dans ses acquis et dans la progression de ses apprentissages ;
- **Évaluation sommative** qui permet à l'apprenant de faire le bilan de ses acquis et capacités au regard de ses objectifs au terme de la formation ;
- **Évaluation de la satisfaction** à travers un bilan collectif (adéquation objectifs-attendus au regard des résultats) et un questionnaire individuel pour que chacun donne son appréciation sur l'organisation, le contenu, les acquis, les objectifs, les points d'amélioration, etc. ;

- Rapport évaluatif de fin de formation qui reprend l'ensemble des éléments produits et identifie des points d'amélioration pour les compétences des apprenants et pour la mise en œuvre du projet d'établissement.

Évaluation du transfert pédagogique : 3 à 6 mois après le terme de la formation, analyse réflexive de son impact sur le parcours professionnel des apprenants, sur l'ancrage des acquis et de leurs modalités d'application et sur la mise en œuvre du projet d'établissement (questionnaire en ligne).

## PROGRAMME MODULAIRE

La formation-action avec le groupe-projet fut structurée en cinq modules et neuf séminaires. Chaque module, comprenant 1 à 3 séminaires de ½ ou 1 journée a permis une progression pédagogique répondant à un des objectifs spécifiques assignés au départ (voir plus haut). Certains modules intégraient également :

- Une rencontre avec toute l'équipe du Conservatoire (à 3 reprises) ;
- Des entretiens complémentaires (élèves, familles, institutions, écoles de musique du territoire, partenaires éducatifs, culturels, socioculturels, santé, solidarité, etc.).

Sur l'initiative de la direction du Conservatoire, des échanges réguliers ont été organisés en interne avec des services ou départements pour recueillir des points de vue, débattre et partager l'avancée de la réflexion (en conseil pédagogique notamment). Chaque module a fait l'objet :

- En amont, d'un programme détaillé et d'apports adaptés aux sujets traités ;
- En aval, d'un relevé de conclusions dit « contribution » du groupe-projet.

Les 5 modules ont été déroulés comme suit (voir le contenu détaillé en Annexe 3, page 87) :

- Module 1 : Pourquoi un projet d'établissement ?
- Module 2 : Évaluer le projet d'établissement 2017-2022 ;
- Module 3 : Situer le Conservatoire dans ses environnements et définir les enjeux du futur projet d'établissement ;
- Module 4 : Élaborer le projet d'établissement 2023-2028 ;
- Module 5 : Restituer et partager.

## MODULE 1

Pourquoi un projet d'établissement ?

JUIN À JUILLET 2021



**25 AOÛT 2021**  
Lancement de  
la formation-action

## MODULE 4

Élaborer le projet d'établissement 2023-2028

JUILLET 2022 À AVRIL 2023



**22 SEPTEMBRE 2022**  
Réunion plénière :  
présenter et affiner le projet



**28 AVRIL 2022**  
Réunion plénière :  
définir les enjeux du futur projet

## MODULE 5

Restituer et partager  
le nouveau projet d'établissement

JUILLET À NOVEMBRE 2023

## MODULE 2

Évaluer le projet d'établissement 2017-2022

SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021

## MODULE 3

Situer le Conservatoire dans ses environnements  
et définir les enjeux du futur projet d'établissement

JANVIER À AVRIL 2022

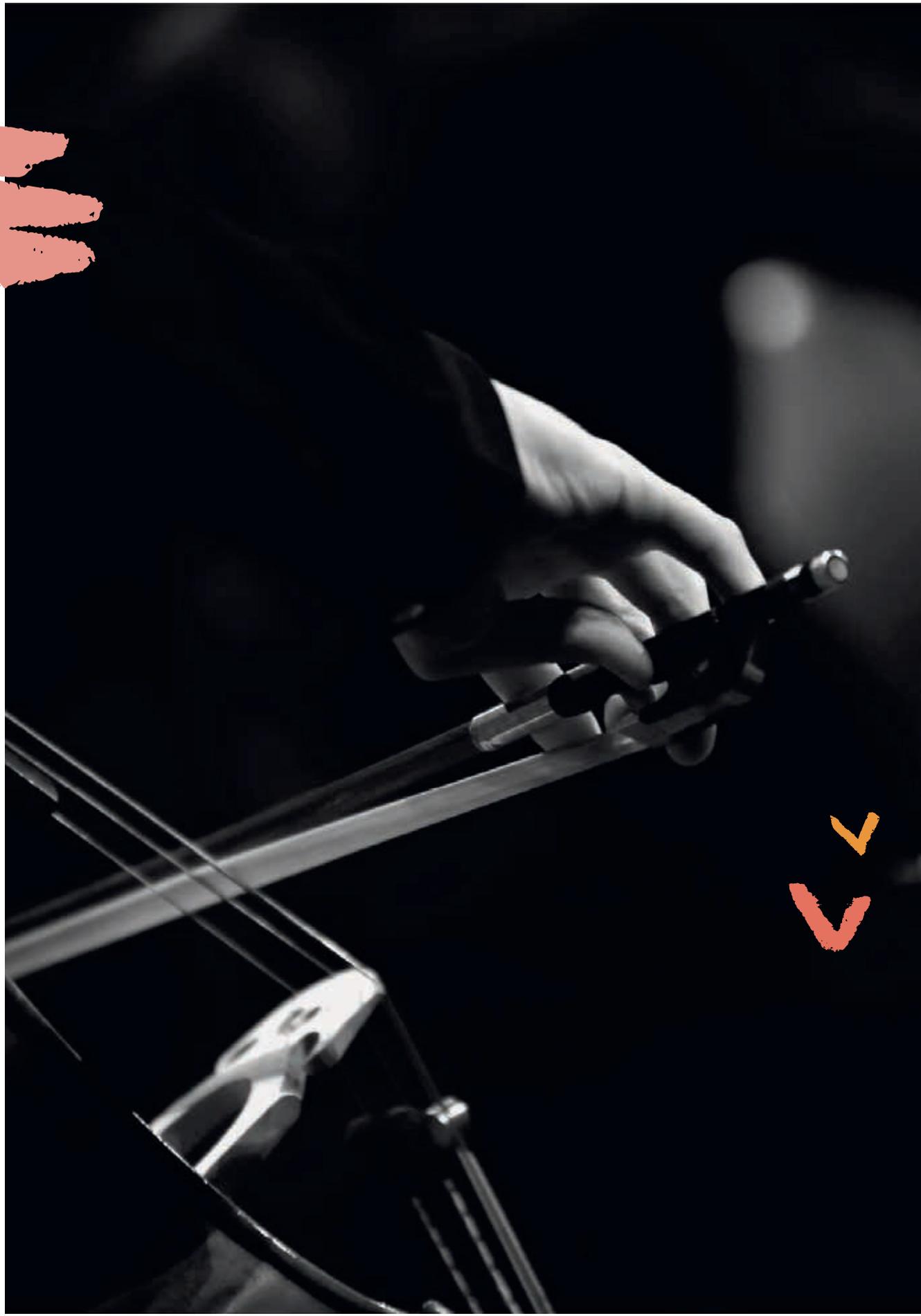


**07 AVRIL 2022**

Réunion de concertation  
avec les partenaires

# RETOUR SUR LE PROGRAMME

WAV





# Principaux enseignements du bilan du projet d'établissement 2017/2022

## **PRÉAMBULE « LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017/2022 : DOCUMENT FONDATEUR »**

Le bilan dressé par le groupe-projet (voir le détail Annexe 4, page 92) porte exclusivement sur le projet d'établissement 2017-2022. Il a été approuvé par l'équipe qui a pu le consulter et réagir à partir d'une version de travail. Il a été enrichi lors d'entretiens complémentaires avec des parties prenantes du conservatoire (élèves, familles, partenaires).

Le projet d'établissement actuel est perçu comme un document de référence qui fixe un cap. Mais il est le plus souvent rangé et non relu depuis sa présentation en 2017. Il est reconnu comme un « travail phénoménal » dont l'ampleur et la forme d'ensemble ne facilitent pas l'appropriation du contenu et son utilisation par les enseignants. Un constat fait l'unanimité : il a posé les fondamentaux qui manquaient là où d'autres conservatoires s'en étaient dotés depuis les années 1990. Disposer de ce socle va permettre de passer à une nouvelle étape.

Le bilan a été établi en croisant 3 volets :

- Évaluation à travers les 8 axes structurants du projet d'établissement 2017-2022 ;
- Évaluation à travers l'évolution de 24 indicateurs révélateurs de l'activité de l'établissement ;
- Perspectives au regard des missions et enjeux transversaux du projet d'établissement ainsi que de la feuille de route du Vice-président en charge du développement du projet culturel métropolitain.

## ÉVALUATION À TRAVERS LES 8 AXES STRUCTURANTS

Le groupe-projet a mené l'analyse sous 3 angles pour obtenir des éclairages complémentaires :

- **Constats** : synthèse des principaux changements et évolutions observés sur la période ;
- **Ressenti du groupe** : appréciation collective du chemin parcouru sous la forme d'un classement entre 4 niveaux :

Non réalisé / En partie réalisé / En grande partie réalisé / 100 % réalisé.



- **Critères** : éléments permettant de mesurer de façon factuelle le degré de réalisation d'actions ou projets clés avec un classement selon les 4 mêmes niveaux, révélant parfois un décalage entre la perception des acteurs et la réalité des réalisations démontrée par l'équipe de direction.

### LE CONSERVATOIRE DANS LA CITÉ : LE RAYONNEMENT

RESSSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES			
	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé
	.	.	4/9	5/9

Les objectifs d'ouverture et de rayonnement sont globalement atteints, avec le besoin de mieux appréhender l'élargissement et la diversification des publics à l'échelle métropolitaine. Le projet d'établissement a permis des avancées, il s'agit maintenant de confirmer dans la durée et de le faire savoir pour donner une image plus représentative de ce qui se passe au Conservatoire :

- Stabilité des effectifs élèves. La crise sanitaire ne permet pas d'avoir une vision dans la durée ;
- Nette hausse du nombre d'élèves de la tranche basse du quotient familial. La visibilité est à affiner ;
- Travail constant vers de nouveaux publics (scolaires, empêchés, éducation artistique et culturelle, action culturelle...) ainsi que des enseignants avec leurs classes (maisons de retraite, écoles, centres médicosociaux...). Des résultats contrastés que la crise sanitaire n'explique que partiellement. Des interrogations persistent sur la définition des nouveaux

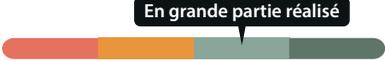
publics et sur la capacité du Conservatoire à intégrer des élèves ne correspondant pas au profil attendu d'élèves actifs ;

— Internationalisation des étudiants qui s'accroît, venant notamment d'Amérique latine ;

— Bilan positif du renforcement de la diffusion pour les grands élèves (insertion préprofessionnelle et ouverture internationale) ;

— Médiathèque en ordre de marche en 2022 après un important travail d'informatisation du fonds (depuis 2017) et la mise en place d'une gestion informatisée des prêts en janvier 2023.

## L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES								
 <p>En grande partie réalisé</p>	<table><tr><td>Non réalisé</td><td>En partie réalisé</td><td>En grande partie réalisé</td><td>100% réalisé</td></tr><tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>9/9</td></tr></table>	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé	-	-	-	9/9
Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé						
-	-	-	9/9						

Les objectifs visés pour la pédagogie sont atteints, le projet d'établissement ayant permis de traduire en actes les intentions affichées en 2017 :

— Normes du classement comme CRR 100% atteintes ;

— Agréments CPES Musique (réseau Grand Est) et CPES Théâtre (avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz) obtenus ;

— Pratiques collectives déployées et implantées ;

— Refonte et modernisation de la Formation musicale dans les enseignements pour l'adapter aux élèves en développant des pratiques innovantes. Un manque d'adéquation persiste pour certains cours du point de vue de professeurs d'instrument ;

— Mise en place des parcours personnalisés ;

— Plan d'action spécifique courant jusqu'en juin 2022 : accueil et accompagnement sur mesure pour les personnes en situation de handicap, sauf en danse et théâtre où des réponses adaptées restent à apporter. L'accessibilité du bâtiment répond désormais aux normes en vigueur. Le volet formation est à poursuivre, avec peu de visibilité à ce stade.



## ÉDUCATION NATIONALE & UNIVERSITÉ

L'évaluation de cet axe a été subdivisée en trois pour une cohérence d'approche.

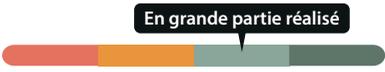
### CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES												
 <p>En grande partie réalisé</p>	<table><thead><tr><th>Non réalisé</th><th>En partie réalisé</th><th>En grande partie réalisé</th><th>100% réalisé</th></tr></thead><tbody><tr><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td>■</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td><b>2/2</b></td></tr></tbody></table>	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé	■	■	■	■				<b>2/2</b>
Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé										
■	■	■	■										
			<b>2/2</b>										

Les objectifs fixés sont bien engagés, avec conventionnement systématique et dialogue installé avec parents, enseignants et administration (lycée notamment). Le projet d'établissement a permis de cibler l'effort en fonction du niveau scolaire :

- Stabilisation à l'école élémentaire, avec un changement d'école pour diversifier les publics ;
- Développement au collège avec effectifs en hausse (dont 80 % danse), ouverture à un 2<sup>e</sup> collège (Alfred-Mézières), projet pédagogique rédigé. La proportion d'horaires hors temps scolaire augmente, ce qui devient de plus en plus contraignant pour les élèves, notamment en danse ;
- Refonte des canevas horaires au primaire, dont 2 cours d'instrument par semaine en pédagogie de groupe.
- Valorisation au lycée et création de la filière S2TMD à la suite de la réforme du baccalauréat en musique et danse, mais pas en théâtre.

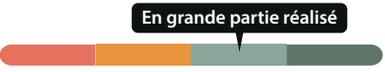
## COOPÉRATION AVEC LES ÉCOLES

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES								
	<table> <tr> <td>Non réalisé</td> <td>En partie réalisé</td> <td>En grande partie réalisé</td> <td>100% réalisé</td> </tr> <tr> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td><b>3/3</b></td> </tr> </table>	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé	■	■	■	<b>3/3</b>
Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé						
■	■	■	<b>3/3</b>						

Les objectifs affichés sont réalisés ou en voie de concrétisation :

- Stabilisation des interventions dans le champ de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) via le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) ;
- Adaptation provisoire pour maintenir une offre durant la crise sanitaire ;
- Concertation aboutie autour d'Orchestre à l'école pour une mise en place à la rentrée 2022-2023.

## COOPÉRATION AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES								
	<table> <tr> <td>Non réalisé</td> <td>En partie réalisé</td> <td>En grande partie réalisé</td> <td>100% réalisé</td> </tr> <tr> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td><b>2/2</b></td> </tr> </table>	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé	■	■	■	<b>2/2</b>
Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé						
■	■	■	<b>2/2</b>						

Les objectifs assignés sont mis en œuvre dans 2 registres :

- Coopération consolidée avec l'Université de Lorraine pour l'accueil d'étudiants (modification du règlement intérieur concernant les absences et évolution des critères de notation pour répondre aux attentes des enseignants du Conservatoire). Le cadre réglementaire (radiation des étudiants inscrits à l'Université mais peu assidus voire totalement absents impossible) est parfois vécu comme un problème par les enseignants.
- Ouverture vers d'autres établissements d'enseignement supérieur (Haute École des Arts du Rhin à Strasbourg, École Supérieure d'Art de Lorraine à Metz, Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, École de Condé à Nancy, ARTEM à Nancy, etc.).

## UNE ACTION CULTURELLE INTÉGRÉE ET RENFORCÉE

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES			
	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé
	.	.	.	<b>5/5</b>

Les objectifs sont largement engagés, en cohérence avec le recrutement en 2014 d'une responsable à la tête d'un nouveau service dédié. Cette dynamique est à la hauteur de sa place centrale dans le projet d'établissement. Toutefois, elle a été suspendue de mars 2020 à juin 2022 du fait de la crise sanitaire et de l'absence temporaire d'un agent sur le poste de chargé de production :

- Montée en puissance de la politique d'action culturelle, hors les murs compris, choix de la gratuité, création d'un second poste de régisseur son-lumière et d'un poste apprenti régisseur d'orchestre, accès aux salles amélioré ;
- Articulation avec l'enseignement grâce à des projets pluridisciplinaires, attention portée à l'évolution de l'élève et à son rythme de progression, interaction avec la mise en place d'une UV école du spectateur en 3<sup>e</sup> cycle et cycle spécialisé ;
- Identification de plus en plus affirmée du Conservatoire dans la cité comme lieu de création artistique et de diffusion professionnelle pour nourrir et valoriser l'enseignement par la mise en place de concerts de professeurs et artistes invités ;
- Fort développement de l'offre en musique, danse et théâtre avec les partenariats et la mise en place d'une tarification adaptée (Opéra national de Lorraine, CCN - Ballet de Lorraine, Théâtre de la Manufacture, CCAM - Scène Nationale de Vandœuvre-lès-Nancy, etc.).



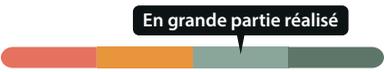
## LA QUESTION DE L'ÉVALUATION DE L'ÉLÈVE

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES			
	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé
	.	.	<b>2/2</b>	.

Les objectifs visés traitent plus largement du cadre et des rapports entre le Conservatoire et ses usagers. Le projet d'établissement a permis d'impulser une réflexion de fond pour l'évaluation continue mise en place de façon progressive, en phase avec la réflexion menée par ailleurs sur les droits culturels :

- Installation d'un groupe de travail dédié à l'évaluation en complément de l'existant (pratiques collectives, participation à des manifestations, autoévaluation) ; mise en conformité du règlement des études théâtre avec le schéma d'orientation, clarification pour le contrôle continu, notamment en Formation musicale, évaluation continue sur le cycle à hauteur de 50 % dans l'examen de fin de cycle, chantier pour le futur projet d'établissement concernant l'évaluation de l'élève dans sa pratique collective dirigée ;
- Mise en place, 3 fois par an pour chaque élève, quelle que soit sa filière, d'une édition systématique de bulletins d'évaluation adaptés avec critères pertinents selon la discipline.

## UNE IMAGE AMÉLIORÉE ET MODERNISÉE : L'ENJEU DE LA COMMUNICATION

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES			
	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé
	-	.	.	<b>6/6</b>

Les objectifs affichés visent à doter le Conservatoire d'une politique et d'outils de communication en propre. Le projet d'établissement a nettement permis d'avancer dans l'ensemble du registre :

- Déploiement d'une communication externe complète avec création d'un poste de chargée de communication, charte graphique, nouveau site internet, supports dédiés (usagers, saisons...), réseaux sociaux, signalétique, etc. ;
- Amélioration de la communication interne avec supports spécifiques (Règlement des études, Règlement intérieur, Objectifs de Formation musicale, etc.) et organisation adaptée (plannings concertés, gestion des envois et copies, commissions dédiées, etc.), e-administration comprise pour usagers et personnel (formulaire de contact pour toutes les demandes avec plate-forme de gestion dédiée pour le personnel) ;
- Amélioration des conditions d'accueil du public (nouveau standard téléphonique, formation, etc.), mais des dysfonctionnements persistent ;
- Travail de suivi et de mise en réseau avec les anciens élèves qui est en cours (à réaliser pour le théâtre et quelques autres esthétiques).



## INNOVATION ET CRÉATION

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES								
	<table> <tr> <td>Non réalisé</td> <td>En partie réalisé</td> <td>En grande partie réalisé</td> <td>100% réalisé</td> </tr> <tr> <td>.</td> <td><b>2/5</b></td> <td>.</td> <td><b>3/5</b></td> </tr> </table>	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé	.	<b>2/5</b>	.	<b>3/5</b>
Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé						
.	<b>2/5</b>	.	<b>3/5</b>						

Les objectifs poursuivis montrent la volonté d'évoluer en termes de pédagogie et d'interdisciplinarité. Le projet d'établissement a permis de lancer une diversité d'initiatives :

- Ouverture progressive sur le répertoire contemporain et l'improvisation : résidences de compositeurs, atelier de piano contemporain, atelier d'improvisation, etc. ;
- Mise en lien d'élèves musiciens, danseurs et comédiens : développement de projets de création-composition, dialogue entre formation musicale, danseur, instrumentiste, jazz, musiques actuelles ou chant, ouverture aux cultures urbaines comme le hip-hop, cours en 3<sup>e</sup> cycle et cycle spécialisé basés sur la culture et le maniement des langages concrétisés par une UV obligatoire dans les diplômes ;
- Ateliers spécifiques pour les élèves : gestion du trac, risques musculosquelettiques, sophrologie ;
- Développement des enseignements en connaissance des métiers et environnement professionnel ;
- Déploiement de contenus culturels sur des supports digitaux : Espaces Numériques de Travail (ENT), tablettes (début 2022), applications pédagogiques (travail autonome des gammes, exercices techniques...), accessibilité accrue au logiciel iMuse (mais qui dépend de la société conceptrice).

## LES RESSOURCES POUR MENER À BIEN CE PROJET

RESSENTI DU GROUPE	RÉALISATION DES CRITÈRES								
	<table> <tr> <td>Non réalisé</td> <td>En partie réalisé</td> <td>En grande partie réalisé</td> <td>100% réalisé</td> </tr> <tr> <td><b>1/13</b></td> <td>.</td> <td><b>1/13</b></td> <td><b>11/13</b></td> </tr> </table>	Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé	<b>1/13</b>	.	<b>1/13</b>	<b>11/13</b>
Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé						
<b>1/13</b>	.	<b>1/13</b>	<b>11/13</b>						

Les objectifs annoncés sont globalement tenus, le projet d'établissement ayant posé comme postulat un cadre contraint :

- Dépenses : maîtrise sur la durée du projet d'établissement avec un budget stabilisé ;
- Recettes : augmentation des droits de scolarité en renforçant la tarification sociale et

géographique, 90 000 € de l'État par an (1,5%, stable), 118 500 € du Département (forfait Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques reversé intégralement aux écoles concernées), pas de recherche de subventionnement privé.

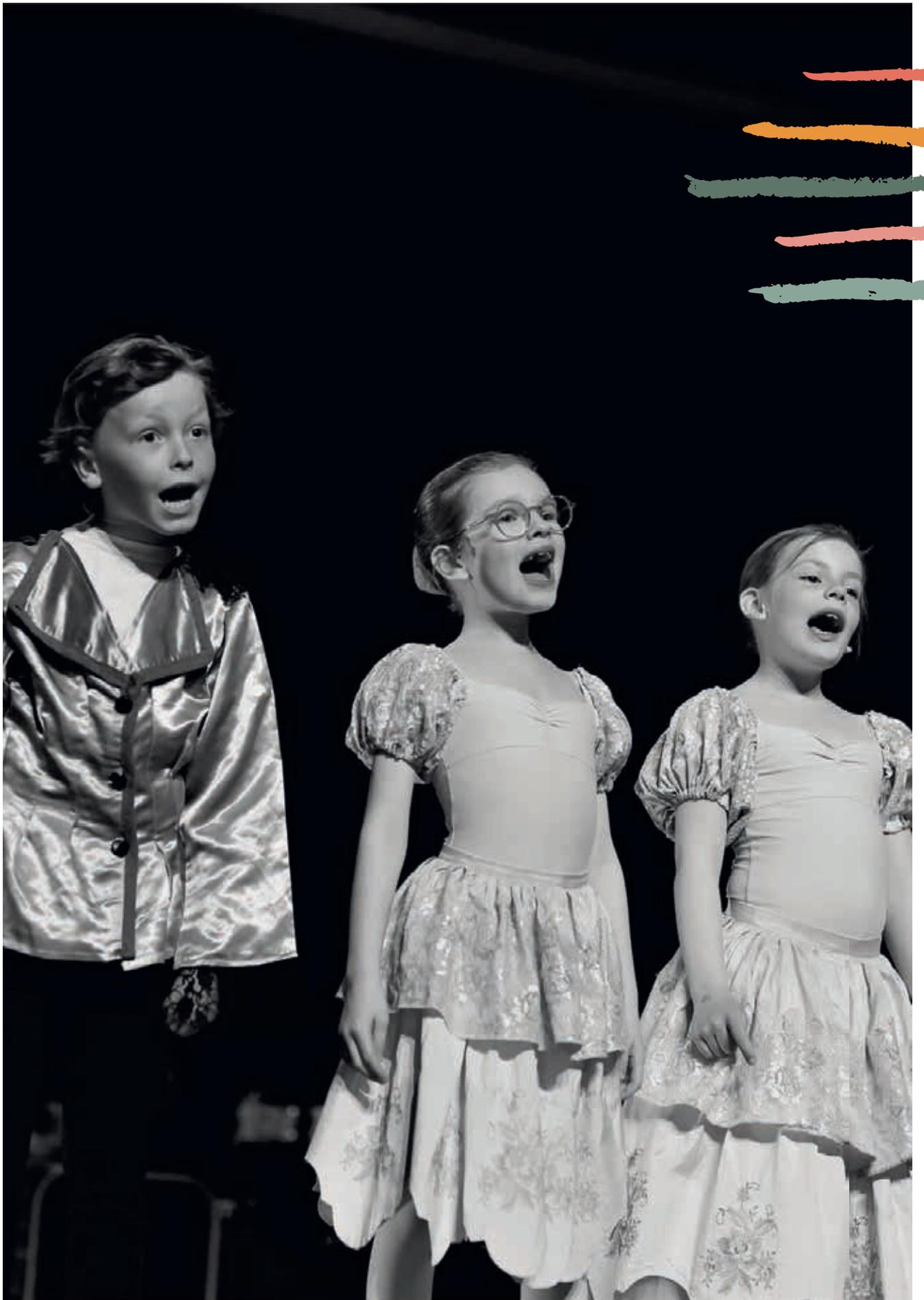
— Ressources humaines :

- Consolidation de la fonction administrative et technique ;
- Ajustement des moyens pédagogiques, notamment par redéploiements de postes : création d'un cursus de danse jazz, consolidation des départements jazz et musique ancienne, mise en place d'une classe de composition, création d'ateliers Hip-Hop, hausse du volume horaire en disciplines de spécialisation et chant, CPES théâtre commune avec le CRR de Metz...
- Valorisation et accompagnement des personnels : formations pédagogiques et des équipes d'accueil, intégration des contractuels si réussite au concours (+ de 90% de titularisation)...
- Articulation de l'organisation du service avec les évolutions des missions et attentes des usagers : nouveau règlement intérieur, élaboration d'un règlement des études.

— Mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du projet d'établissement :

- Matériels : plan numérique avec tablettes pour tous les enseignants, de tableaux ou écrans interactifs, matériel technique son et vidéo pour les auditoriums, projecteurs LED, etc.
- Locaux : création de deux studios de danse supplémentaires, création d'une nouvelle salle de chant choral et d'un plateau d'orchestre supplémentaire indépendant des auditoriums, création d'une salle de théâtre et d'une salle de jazz, création d'une signalétique générale, accessibilité de la médiathèque et changement de mobilier, création d'un hall convivial en remplacement d'un foyer des élèves isolé, remplacement des chaudières, remplacement des serrures avec mise en place d'un organigramme avec système de passe, remplacement en cours des centrales de traitement d'air, mise aux normes d'accessibilité, plan de changement des luminaires au profit de la LED, etc. ;
- Parc instrumental : achat d'instruments onéreux, budget important consacré à la maintenance, amélioration du stockage des instruments, plusieurs phases d'amélioration du grand orgue.





# ÉVALUATION À TRAVERS L'ÉVOLUTION DE 24 INDICATEURS RÉVÉLATEURS DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Le choix des indicateurs a évolué par rapport aux indicateurs retenus en début de projet 2017-2022.

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
<b>Indicateurs de fréquentation</b>					
Nombre d'élèves inscrits actifs	1 725	1 505	1 534	1 460*	1 405*
Public de l'action culturelle	15 388	15 496	7 847*	7 382*	11 830*
Élèves externes EAC	639	412	548	700	323*
Coefficient d'intégration	8,1 %	7,4 %	3,9 %*	3,7 %*	4,5 %*
<b>Indicateurs sociaux</b>					
% d'élèves tranche QF 1	9,8 %	10,9 %	8,4 %	7,6 %	12 %

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Indicateurs financiers</b>					
Investissement (CA)	352 475	356 301	353 283	343 525	421 753
Fonctionnement (CA)	5 911 992	5 997 228	6 020 119	5 893 684	6 079 931
Masse salariale sur fonctiont.	91 %	91 %	91 %	91 %	91 %
Dépenses propres établt	431 182	431 772	435 743	395 893	455 608
% de financement collectivité	93,5 %	92,3 %	90,9 %	92 %	90,4 %
% de financement État	1,7 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,4 %
Coût moyen élève inscrit	3 813	3 985	3 925	4 037	4 327
Coût à charge du contribuable	3 490	3 678	3 570	3 712	3 948
Montant moy. des droits payés	236	208	290	248	304
Taux d'autofinancement	6,5 %	7,7 %	9,1 %	8 %	9,6 %

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
<b>Indicateurs pédagogiques</b>					
Heures d'enseignement hebdo.	1 572	1 487	1 493	1 451	1 416
Nombre de DEM/DEC/DET	11	20	29	13	27
Nombre de CEM/CEC/CET	17	19	37	33	28
Nombre de BEM/BEC	NC	40	46	54	71
<b>Indicateurs RH</b>					
ETP admin. et tech.	25	24	23	26	25
ETP pédagogique	86	82	82	80	78
Part de cadres A pédagogiques	45 %	48 %	51 %	49 %	50 %
Part de cadres B pédagogiques	55 %	52 %	49 %	51 %	50 %
Part de titulaires pédagogiques	68 %	80 %	81 %	77 %	77 %

Les indicateurs marqués d'une \* ont été impactés par la crise sanitaire.

## ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS

Le Conservatoire régional du Grand Nancy a élaboré, sur la base d'une proposition faite par les membres du groupe-projet, en mars 2023, un questionnaire en ligne permettant aux usagers d'exprimer leur niveau de satisfaction et leurs attentes (348 contributions).

Il en ressort les grandes tendances suivantes :

**Les usagers ont connu l'établissement principalement par :**

**37,93 %** Le bouche à oreille

**20,69 %** La communication du Conservatoire régional du Grand Nancy au moyen d'affiches, de flyers, des réseaux sociaux, du site internet et d'articles de presse

**20,40 %** Les établissements scolaires et universitaires

**Les motivations à l'inscription sont (plusieurs réponses possibles) :**

**60,34 %** Le développement personnel et l'ouverture culturelle

**52,01 %** Le plaisir de la pratique d'une activité artistique

**49,14 %** L'excellence de l'enseignement dispensé

**24,31 %** L'épanouissement personnel

**Les usagers apprécient particulièrement (plusieurs réponses possibles) :**

**65,80 %** Le plaisir de pratiquer une activité artistique

**62,07 %** L'exigence et la qualité de l'enseignement dispensé

**40,23 %** La possibilité de s'épanouir personnellement

**L'enseignement dispensé est évalué globalement de manière positive (plusieurs réponses possibles) :**

**63,22 %** Enrichissant

**50 %** Exigeant

**49,48 %** Qualitatif

**49,43 %** Bienveillant  
**34,77 %** Contraignant

**Selon les familles, les bénéfices générés par celui-ci sont :**

**74,43 %** Les acquisitions techniques  
**47,99 %** Le goût de l'effort  
**37,64%** L'épanouissement personnel

**Après leurs parcours au sein de l'établissement et grâce aux acquis, les élèves pensent :**

**46,26 %** Poursuivre une pratique personnelle en amateur  
**20,11 %** Poursuivre des études supérieures  
**34,77 %** Etre des spectateurs éclairés  
**39,94 %** Ne pas savoir

**Le service rendu par le Conservatoire régional du Grand Nancy est évalué globalement positivement dans la catégorie « tout à fait ou extrêmement satisfaisant ». Cependant, sont jugés comme étant « plutôt satisfaisants » :**

**37,93 %** L'inscription dans une démarche écoresponsable  
**25,29 %** L'accès aux studios de travail  
**25,29 %** La communication administration/usager  
**24,14 %** La plate-forme de contact et d'échange

Un certain nombre de suggestions apportées, en fin de questionnaire, par les usagers ont pu être intégrées dans le plan d'action du nouveau projet d'établissement à des objectifs et actions concrètes.



## PERSPECTIVES AU REGARD DES MISSIONS, ET ENJEUX TRANSVERSAUX

Le groupe-projet réuni en séminaire le 18 janvier 2022 a estimé, après avoir étudié et ajusté une première version du présent bilan, qu'il disposait désormais d'un outil synthétique permettant d'évaluer à 360° le niveau de réalisation et les effets du projet d'établissement 2017-2022.

Sur cette base - en sachant que des éclairages complémentaires ont été apportés lors d'échanges ultérieurs avec l'équipe de direction du Conservatoire et avec des partenaires - le groupe a fait le choix :

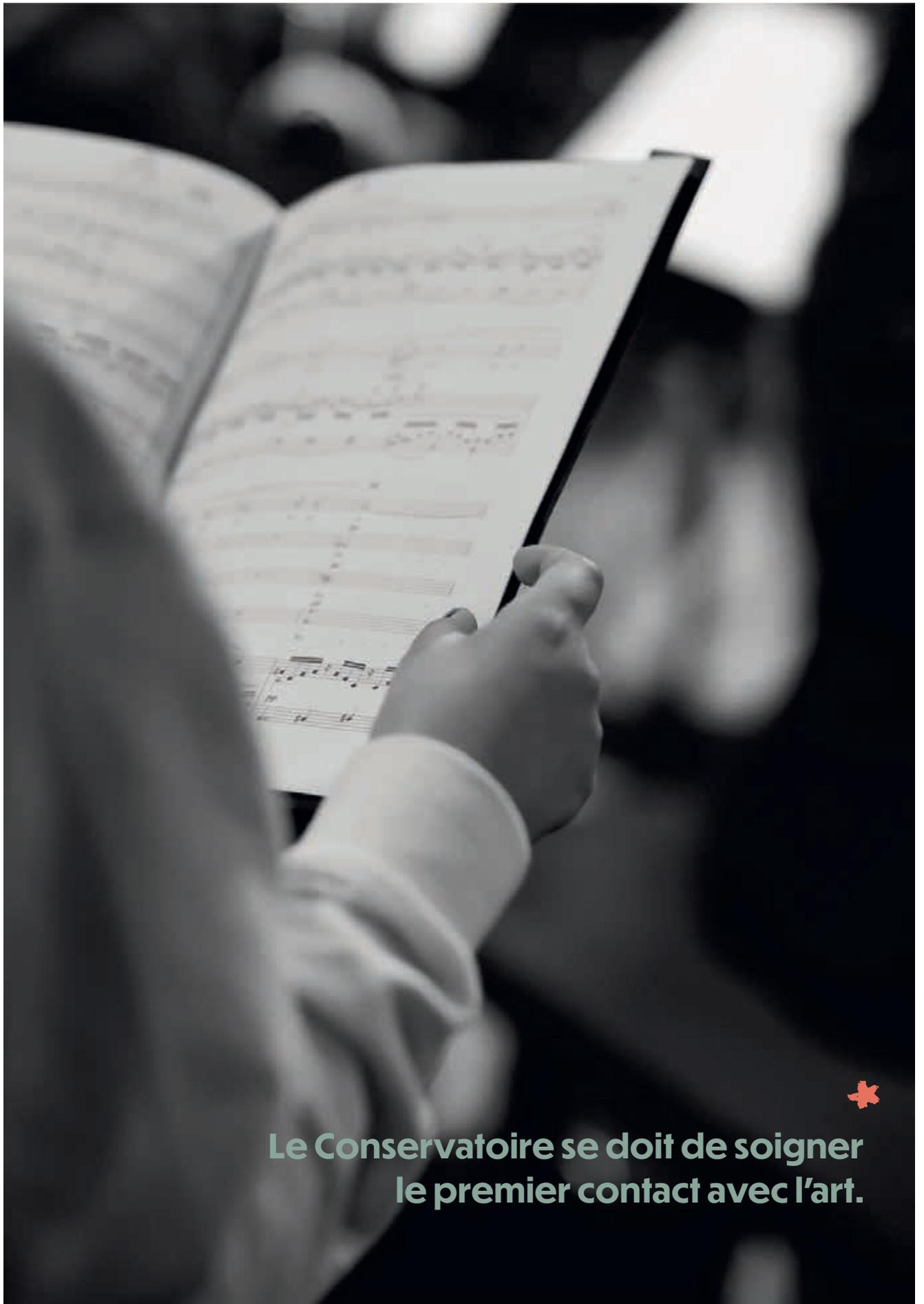
- D'engager sans attendre la réflexion sur le futur projet d'établissement 2023-2028 en prenant appui sur l'évaluation réalisée à travers les 8 grands axes de l'actuel projet d'établissement ;
- De commencer par une lecture critique et contradictoire de textes clés pour le Conservatoire que sont :
  - Ses actuelles missions stratégiques (projet d'établissement 2017-2022, page 14) ;
  - 3 enjeux transversaux explicitement mis en avant (projet d'établissement 2017-2022, pages 52-53) : le Conservatoire se doit de soigner le premier contact avec l'art ; Il est une école de la vie ; Il se doit d'intégrer pleinement la dynamique territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle par la mise en place de dispositifs pédagogiques nouveaux ;
  - La feuille de route politique adressée le 21 septembre 2021 aux membres du groupe-projet par le Vice-président en charge du développement du projet culturel métropolitain.

Cette dynamique a donné lieu, le 18 janvier 2022, à des discussions nourries sur les enjeux transversaux avec élargissement à la question des droits culturels.

Elle sera poursuivie lors du séminaire suivant, permettant ainsi de tracer de premières pistes pour le futur projet d'établissement instruites par l'évaluation du projet d'établissement en voie d'achèvement.

Dans cette optique, les missions du Conservatoire ont été rappelées dans l'introduction et les enjeux transversaux du projet d'établissement 2017-2022 sont présentés ci-après. Nous ferons le constat qu'ils restent parfaitement d'actualité.





**Le Conservatoire se doit de soigner  
le premier contact avec l'art.**



## SOIGNER LE PREMIER CONTACT AVEC L'ART

« Le rôle rempli par les disciplines artistiques dans l'éveil préscolaire apparaît aujourd'hui dans toute son évidence : l'écoute est la première voie sensorielle de connaissance dans la genèse de l'individu et le symbole même de l'attention chez l'homme ; elle conditionne la communication. Le rythme favorise la maîtrise de l'espace et du mouvement en mettant en fonction temps et pesanteur. C'est pourquoi la mémorisation, la reproduction, l'expression par la voix et le geste au sein d'activités artistiques sont des facteurs indispensables au développement psychomoteur, intellectuel et social de la personne. »

## LE CONSERVATOIRE : UNE ÉCOLE DE LA VIE

« Espace important de transition entre l'école et la cellule familiale, participant de la construction de l'individu par la pratique artistique, du développement de la personnalité et du sens critique, de la confiance en soi par l'épanouissement, le plaisir de se réaliser et dépassement de soi même, offrant une ouverture culturelle par la connaissance, le développement de sa relation aux autres, l'autonomie, le Conservatoire est une véritable et précieuse école de la vie. »

« Réaffirmons les valeurs que sont : plaisir, rigueur, exigence, méthode, engagement, bienveillance, empathie, effort. Réaffirmons les moyens auxquels nous croyons : jeu en public, acquisition de méthodes de travail, gestion de ses émotions, pratique collective, écoute de l'autre, créativité. »

« Découlent de ces convictions fortes des équipes de l'établissement les missions auprès des publics suivants :

- Former des citoyens spectateurs éclairés, curieux et tolérants (école du spectateur) ;
- Former des amateurs au sens noble du terme (aimer), des amateurs passionnés qui seront le public de demain et continueront de faire vivre et exister les arts ;
- Former les professionnels d'aujourd'hui et de demain ;
- Être un vecteur de cohésion sociale par l'ouverture à de nouveaux publics et publics dits « éloignés de la culture » en favorisant la mixité sociale par l'approche de tous les styles dans une démarche innovante et transversale ;
- Élargir ainsi la base de recrutement en fonction de l'âge, du handicap, du niveau de ressources, etc. »

« Comment continuer à mener une mission de service public accessible à tous tout en maintenant un enseignement spécialisé de qualité ? Pour cela il faut s'adapter aux changements sociétaux, économiques, territoriaux, institutionnels, législatifs, sans brader l'exigence et la qualité de l'enseignement spécialisé, dans un véritable esprit de service public. »

## L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

« Entrée dans la loi de « refondation de l'école de la République » et dans la loi sur « la liberté de création, le patrimoine et l'architecture » (LCAP), inspirant des dispositions de la loi portant sur une « nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe), bénéficiant d'une charte, d'une feuille de route interministérielle, de guides et de circulaires pour définir et encadrer, mais surtout pour développer l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Celle-ci est fondée sur le partenariat entre artistes et enseignants autour d'un projet de réalisation pratique qui favorise la rencontre avec les œuvres et mobilise les connaissances de divers disciplines. Au nom de l'indispensable transmission des savoirs, les élèves sont amenés à éprouver de manière sensible les langages de ces arts en commençant par s'y initier. Les études ont largement démontré les effets positifs de telles expériences du point de vue des individus comme de la classe entière, notamment en ce qui concerne la motivation et la concentration des élèves, qu'il s'agisse de musique, d'arts plastiques, de cinéma, de théâtre, de danse ou d'arts du cirque. Le Conservatoire doit affirmer davantage encore son rôle en la matière, lui permettant d'élargir ses publics et de recenser outre des élèves « inscrits » (internes), également des élèves « non-inscrits » (externes). »





# Architecture du projet 2023/2028

## PRÉSENTATION DE L'EXISTANT EN QUELQUES CHIFFRES ET ÉNUMÉRATIONS

Les données chiffrées correspondent à l'année scolaire et la saison culturelle 2022-2023.

**1427**

**élèves inscrits actifs**

84% en musique, 12% en danse,  
4% en théâtre

**3**

**spécialités :**  
**musique, danse, théâtre**

**7**

**formations vocales**

**9**

**départements  
pédagogiques**

Cordes, Vents et Percussions, Claviers  
et instruments polyphoniques, Voix,  
Formation musicale et Érudition,  
Musique ancienne, Jazz et musiques  
improvisées, Danse, Théâtre

**28**

**ensembles instrumentaux**

**3**

**dispositifs EAC**

1 Orchestre à l'école cuivres  
1 École chantante  
Interventions en milieu scolaire

**68**

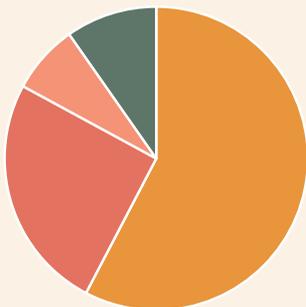
**disciplines**

**4**

**filières d'enseignement**

Hors Temps Scolaire  
Classes à Horaires Aménagés  
et S2TMD  
Horaires aménageables  
Musicologie

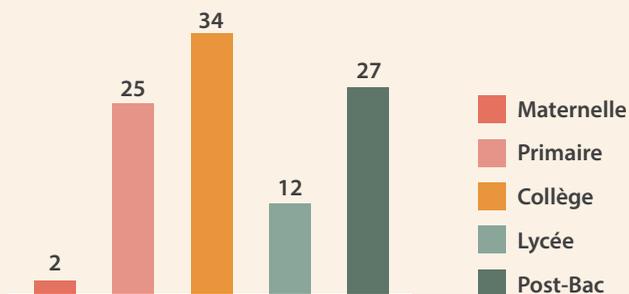




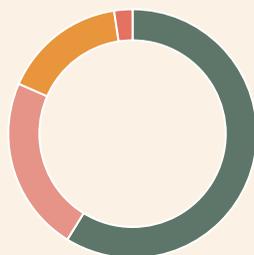
### RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR FILIÈRE

- Hors Temps Scolaire : 823
- Classes à Horaires Aménagés : 360
- Filière Aménageables : 105
- Musicologie : 139

### RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ÉTUDES



### RÉPARTITION PAR SEXE



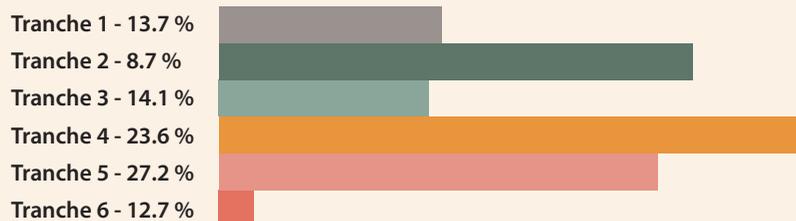
### PROVENANCE DES ÉLÈVES

- Ville de Nancy
- Métropole du Grand Nancy (hors Ville de Nancy)
- Grand Est (hors Métropole)
- Hors Grand Est

**104**  
enseignants

**24**  
agents administratifs

### RÉPARTITION PAR QUOTIENT FAMILIAL



**167**  
manifestations  
culturelles

En savoir plus : Annexe 5, page 107.



## CONTEXTE

Les missions des conservatoires sont définies par l'arrêté du 15 décembre 2006 qui s'inscrit dans le prolongement de la loi du 13 août 2004 et de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2001. Les lois NOTRe du 7 août 2015 et LCAP du 7 juillet 2016 ont ajusté le trait en précisant les responsabilités des niveaux de collectivités locales et en inscrivant dans la loi la prise en compte des droits culturels.

L'actualisation récente du *Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre*, publié au Bulletin Officiel (Hors-série n°5, septembre 2023) conforte les conservatoires dans les 4 grandes missions résumées comme suit :

- Enseignement artistique spécialisé ;
- Éducation Artistique et Culturelle en collaboration avec l'Éducation nationale ;
- Développement des pratiques artistiques en amateur ;
- Contribution à la vie artistique et culturelle et à son rayonnement.

À l'échelle du Grand Nancy, le Conservatoire est un équipement en régie directe financé à 92% par la Métropole. Celle-ci exerce depuis 2016 une compétence « Schéma métropolitain des enseignements artistiques » dont elle a élaboré le cadre politique. Elle a également engagé la co-construction avec ses 20 communes membres d'un projet culturel métropolitain envisagé à travers les droits culturels. Tout cela dans un contexte budgétaire contraint.

L'affirmation d'une politique culturelle métropolitaine impacte le projet d'établissement du Conservatoire, dans la déclinaison de ses missions comme dans son inscription dans le territoire du Grand Nancy (voir la feuille de route politique du Vice-président du 21 septembre 2021, annexe 1, page 84).

De la même façon, il convient d'anticiper de nécessaires évolutions face à un environnement évolutif sous trois angles : le cadre national, la dynamique locale et l'identité du Conservatoire.

Le cadre national, du fait de la publication d'un nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique, a pour conséquence de nouvelles préconisations pour les établissements publics d'enseignement initial spécialisé, a un fort impact à l'heure où un conservatoire élabore un nouveau projet d'établissement. Nous nous devons de tenir compte des évolutions, tant elles sont liées aux évolutions sociétales, aux attentes des publics et des élus. Il apparaît plus pertinent de les devancer plutôt que de les subir.

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

L'architecture de ce projet a été établie sur la base des 5 orientations stratégiques transversales et des 6 axes de développement retenus à l'issue d'une première phase de concertation auprès des personnels, usagers et partenaires, tout en s'appuyant en filigrane sur le socle des ressources et moyens qui permettront de se projeter dans les 6 années à venir.

Les 5 orientations stratégiques fixent le cap. Elles disent où le Conservatoire ambitionne d'être dans 5 ans et ce qui le singularisera en tant que Conservatoire à Rayonnement Régional. Elles sont transversales et irriguent de façon plus ou moins forte et plus ou moins présente toutes les activités du Conservatoire abordées ci-après sous la forme de « priorités d'action ».

Chaque orientation stratégique est présentée ici en mode simplifié avec un titre détaillé illustré par une sélection d'apports issus des travaux.

### 1. UN PROJET POUR QUE LES ÉLÈVES ET LEURS FAMILLES SOIENT ACTEURS DE LEURS PARCOURS

L'élève (la personne) est au cœur de l'enseignement, dans une approche qui conjugue bienveillance, engagement et responsabilisation. Il est acteur du choix et de la réalisation de son parcours pour de meilleurs résultats.

Les parents (les familles) sont associés dans une logique qui croise accompagnement des élèves, compréhension du projet du Conservatoire et contribution positive à la vie dans l'établissement.

### 2. UN PROJET QUI CONCILIE EXIGENCE, DIVERSITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Une valeur d'exigence (notion à définir – « allumer un feu et pas remplir un vase ») portée par le conservatoire à conjuguer avec une démarche d'ouverture et de diversification pour les personnes (parcours, âge, origine...) comme pour les esthétiques.

Une offre de formation étendue et assumée qui va de la sensibilisation à la formation supérieure en passant par l'éducation artistique et culturelle et les classes à horaires aménagés.

Un « contrat d'exigence réciproque » pour conforter l'identification du Conservatoire comme lieu de formation et de ressource.



**Les 5 orientations  
stratégiques fixent le cap.  
Elles disent où le Conservatoire  
ambitionne d'être dans 5 ans.**

### **3. UN PROJET FONDÉ SUR UNE PÉDAGOGIE QUI INNOVE, DÉCLOISONNE ET FAVORISE LA CRÉATION ET LA TRANSVERSALITÉ**

Une pédagogie qui associe l'idée de plaisir à l'apprentissage et à la pratique.

Une innovation pédagogique liée à l'invention et la création, à des esthétiques diversifiées, à l'hybridation et au décloisonnement.

Une implication des personnes dans leur parcours qui interroge la finalité et les modalités de l'évaluation pédagogique et qui peut amener à l'autoévaluation.

Une porosité entre esthétiques et une interdisciplinarité encouragée (modules, sessions, interventions extérieures...) et articulée avec l'action culturelle.

Une prise en compte du numérique à approfondir, entendu comme facteur d'ouverture et ressource supplémentaire et non comme moyen de substitution.

Une articulation à évaluer et affiner entre la Formation musicale et la Formation instrumentale.

### **4. UN PROJET ENGAGÉ POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Une réflexion à partager pour faire évoluer les pratiques et instaurer un état d'esprit écoresponsable à tous niveaux (agents, élèves, parents).

Des actions à inscrire dans le quotidien pour installer des changements de pratiques dans la vie de l'établissement (déplacement, énergie, consommables, numérique...).

Une vigilance à renforcer concernant l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations.

### **5. UN PROJET POUR « FAIRE ENSEMBLE » EN INTERNE ET AU SEIN DE LA MÉTROPOLÉ**

Une dynamique territoriale qui pose le Conservatoire comme un lieu ressource et force d'impulsion en projets partagés (idée de contrat de filière ?).

Une contribution au développement du Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques sur la base d'objectifs concertés et adaptés (action culturelle, modules...).

Un projet approprié par toute l'équipe qui favorise le dialogue et la coopération, et qui développe la cohésion en interne (rencontres régulières, interconnaissance des métiers...).

Les 6 axes de développement qui en résultent sont les suivants :

- A. Proposer une diversité de parcours pédagogiques et artistiques ;
- B. Consolider et équilibrer l'intégration de la pratique artistique et la mise en situation scénique dans l'offre d'enseignement ;
- C. Développer l'action culturelle hors les murs, à la fois incarnation des talents du

- Conservatoire, facteur d'ouverture et foyer d'expériences artistiques ;
- D. Rendre plus lisible et mieux partager le projet du Conservatoire ;
- E. Approfondir et conforter les dynamiques de réseau et de coopération ;
- F. Un projet engagé pour contribuer à la transition écologique.

Ce projet résulte d'une lecture attentive et d'une recherche d'articulation entre :

- Les textes nationaux qui régissent actuellement l'enseignement artistique spécialisé initial ainsi que les projets d'actualisation de ces textes qui nous sont parvenus ;
- La feuille de route politique du Vice-président ;
- Les contributions du groupe-projet ;
- Les avis et propositions formulés en ligne par les agents du Conservatoire mais également par les usagers (deux sondages spécifiques).



**Travailler à une plus grande  
transversalité et connexion  
entre les disciplines.**



## AXES DE DÉVELOPPEMENT

### AXE A - PROPOSER UNE DIVERSITÉ DE PARCOURS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

*Le Conservatoire a la volonté de proposer une offre pédagogique et artistique qui s'inscrit dans le Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques (SMEA) et se développe en complémentarité avec la vie culturelle du territoire.*

#### 1. LES DIFFÉRENTS PARCOURS

Le projet d'établissement 2023-2028 du Conservatoire régional du Grand Nancy propose une offre plurielle pouvant correspondre à une grande diversité de personnes et leurs projets de pratique artistique :

- Le parcours-EAC et des actions-spectateur (enfants, adultes, seniors, familles) ;
- Les parcours-projet ;
- Le parcours-étude et le parcours de préparation à la professionnalisation (CPES).

#### 2. LES AXES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX AUX DIFFÉRENTS PARCOURS

##### a) Inclusion, parité et attention aux personnes

- Porter une grande attention à favoriser l'inclusion, la parité F/H et la non-discrimination ;
- Trouver différentes manières de favoriser le dialogue avec les familles.

##### b) Transversalité, ouverture culturelle et diversité esthétique

- Travailler à une plus grande transversalité et connexion entre les disciplines ;
- Mener une réflexion sur la place et le rôle de la formation et culture musicales, chorégraphiques et théâtrales ;
- Évoluer dans le sens d'une plus grande diversité des modes d'apprentissage ;
- Favoriser de différentes manières le contact avec la création d'aujourd'hui ;
- Conforter le principe d'une école du spectateur.

### c) Pratiques collectives et pratique de la scène

- Réaffirmer la place centrale aux pratiques collectives et aux prestations publiques ;
- Renforcer la place d'un projet artistique personnel de l'élève, en l'adaptant aux types de parcours et aux différents cycles du parcours-étude.

### d) Évolution des modes d'évaluation

- Repenser l'évaluation et en ajuster les objectifs et les modalités aux différents parcours et cycles.

### e) Formation continue

- Mettre en place des journées-rencontres et des formations pour sensibiliser les équipes aux évolutions du métier, à l'innovation, aux différents enjeux éducatifs et sociaux.

## 3. LES AXES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES SELON LES PARCOURS

### a) Parcours-EAC et actions-spectateur (enfants, adultes, seniors, familles) ;

- Renforcer le parcours d'EAC ;
- Créer plus de liens entre, d'un côté l'action culturelle du Conservatoire et celle des structures professionnelles des partenaires, et de l'autre côté les enseignements et leurs élèves ;
- Valoriser les actions d'EAC et communiquer sur les projets.

### b) Parcours-projet

- Poursuivre le développement de parcours-projet ;
- Faire plus de communication sur ces parcours.

### c) Parcours-étude et parcours de préparation à la professionnalisation (CPES)

- Obtention de l'agrément pour une CPES danse ;
- Accompagnement et partenariats renforcés pour l'orientation préprofessionnelle ;
- Développement de tutorats pédagogiques ;
- Sensibilisation à la prévention des risques (auditifs, musculosquelettiques...).



## AXE B - CONSOLIDER ET ÉQUILIBRER L'INTÉGRATION DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE ET LA MISE EN SITUATION SCÉNIQUE DANS L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT

### 1. ACCORDER UNE PLACE CENTRALE AU PASSAGE SUR SCÈNE ET À LA PARTICIPATION À DIFFÉRENTS TYPES DE PRESTATIONS PUBLIQUES

- Intégrer un travail de préparation corporelle et scénique pour les élèves musiciens à partir du cycle 3 ;
- Aider le jeune élève à s'approprier la scène avec sérénité ;
- Rendre les élèves acteurs de la conception à la réalisation de certains projets et encourager leurs initiatives ;
- Porter plus d'attention à l'accompagnement des élèves et des professeurs dans leurs projets ;
- Renforcer la coopération entre les enseignants, les élèves et la régie technique.

### 2. RETRAVAILLER L'ÉQUILIBRE ET LA DIVERSIFICATION DES PRESTATIONS PUBLIQUES EN LIEN AVEC LES ENSEIGNEMENTS

- Créer plus d'occasions de jouer et de se produire en public pour les élèves dans des lieux diversifiés ;
- Faire évoluer les formats, les modalités d'organisation, retravailler les objectifs selon les types de prestations des élèves.

### 3. RÉFLÉCHIR ET METTRE EN ŒUVRE DIFFÉRENTES MODALITÉS D'UTILISATION D'ENREGISTREMENTS AUDIO ET VIDÉO DANS LA PÉDAGOGIE AINSI QUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES DES ÉLÈVES

- Prenant en compte les usages de l'audio et de la vidéo comme des composantes permanentes des pratiques artistiques d'aujourd'hui, valoriser le travail des élèves et définir une politique de diffusion - éco-responsable - de captation des prestations publiques.

## AXE C - DÉVELOPPER L'ACTION CULTURELLE HORS LES MURS, À LA FOIS INCARNATION DES TALENTS DU CONSERVATOIRE, FACTEUR D'OUVERTURE ET FOYER D'EXPÉRIENCES ARTISTIQUES

### A. "ALLER VERS" ET RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES ARTS ET LES ESTHÉTIQUES POUR FAVORISER L'ACCÈS AU CONSERVATOIRE DANS L'ESPRIT DES DROITS CULTURELS

- Développer et/ou consolider des partenariats équilibrés et diversifiés ;
- Faire évoluer la tarification ;
- Créer une offre supplémentaire en théâtre ;
- Inscrire plus fortement le Conservatoire dans la dynamique de pratique amateur du territoire.

### B. METTRE EN PLACE DES PRODUCTIONS INTERDISCIPLINAIRES QUI VALORISENT LES ACTEURS DU CONSERVATOIRE ET CONSTITUENT ÉGALEMENT DES EXPÉRIENCES FORMATRICES

- Valoriser les ressources et les talents du Conservatoire, dans des productions originales et motivantes pour les élèves comme pour les professeurs ;
- Développer une dimension de laboratoire pédagogique et artistique en relation avec le monde de la création artistique d'aujourd'hui (invention des formes, croisement des esthétiques, utilisation de nouvelles possibilités technologiques, etc.) en partenariat avec des structures culturelles permettant d'enrichir ce type de projets ;
- Pouvoir développer également des ateliers/workshops interdisciplinaires avec différents établissements.

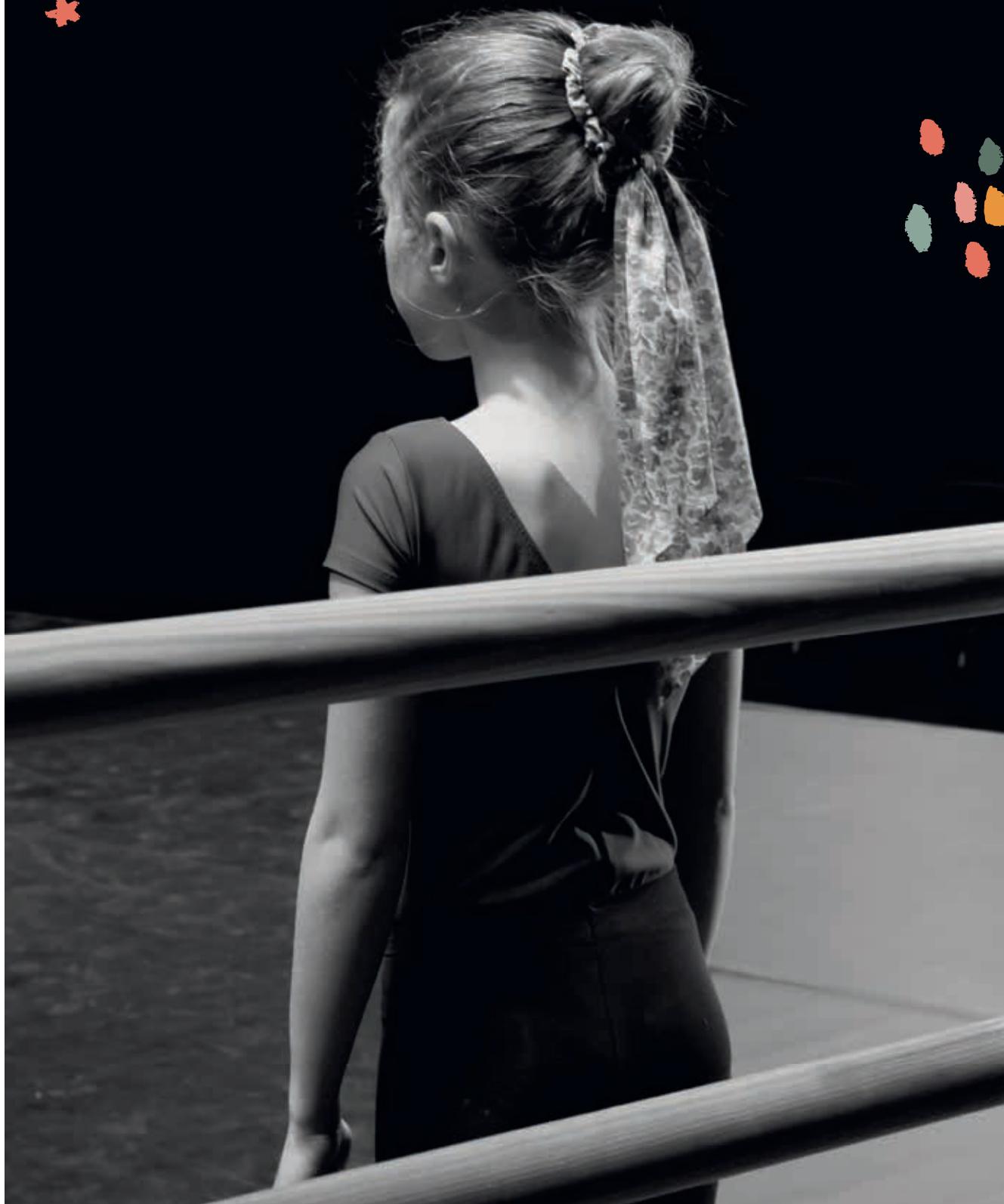
### C. SOUTENIR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LES INTERACTIONS ENTRE LES CULTURES POUR FAVORISER L'EXPRESSION CRÉATRICE DE CHACUN ET « FAIRE HUMANITÉ ENSEMBLE » DANS L'ESPRIT DES DROITS CULTURELS

- Ouvrir les pratiques collectives à des esthétiques qui prennent en compte les cultures des participants ;
- Sortir des murs du Conservatoire pour partager des rencontres avec d'autres cultures musicales ou chorégraphiques dans le Grand Nancy.

« La culture, c'est exprimer son humanité à autrui, et faire une politique culturelle, c'est faire une politique qui permet de faire humanité avec les autres. Au lieu de penser simplement au nombre de spectacles et de spectateurs, au chiffre d'affaires, la question est celle de la relation d'humanité. »

Jean-Michel Lucas

**Valoriser les ressources  
et les talents du Conservatoire.**



## AXE D - RENDRE PLUS LISIBLE ET MIEUX PARTAGER LE PROJET DU CONSERVATOIRE

### A. RENDRE L'INFORMATION ET LE PROJET DU CONSERVATOIRE ENCORE PLUS LISIBLES ET EFFICIENTS EN INTERNE COMME EN EXTERNE

- Réfléchir aux moyens de partage et d'appropriation du projet d'établissement, pour une meilleure implication de chaque personne et structure concernée par le projet ;
- Rendre visible son état d'avancement ;
- Favoriser la compréhension de son organisation interne et la faire évoluer en correspondance avec les orientations stratégiques et les axes de développement du projet d'établissement.

### B. AMÉLIORER L'INFORMATION ET L'ACCUEIL ET DÉVELOPPER DES RELATIONS D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES AVEC LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES

- Aider les usagers à s'approprier le cadre, les circonstances et les modalités d'échanges avec les équipes du Conservatoire, et ainsi développer un plus grand sentiment d'appartenance tout en rendant les élèves acteurs et ambassadeurs de l'établissement ;
- Mieux concilier exigence et bienveillance dans une relation de confiance à tous les niveaux de l'institution ;
- Développer une cellule spécifique pour l'accueil des élèves étrangers.

### C. FAIRE ÉVOLUER L'E-ADMINISTRATION ET L'USAGE DU NUMÉRIQUE DE FAÇON POSITIVE ET ÉCO-RESPONSABLE

- Poursuivre la formation des personnels à l'environnement numérique administratif et pédagogique (en lien avec l'axe F) ;
- Développer des outils et des supports numériques qui favorisent l'information efficace et les relations (entre personnels, avec les élèves et les familles) comme les échanges pédagogiques ;
- Accompagner les élèves et les familles dans l'utilisation de ces outils.

### D. FAVORISER LA COHÉSION D'ÉQUIPE ET LA COHÉSION ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNEL

- Aménager des lieux et plus de moments de convivialité ;
- Penser l'accueil des nouveaux enseignants.

### E. RENFORCER LA RECONNAISSANCE ET LE RAYONNEMENT DU CONSERVATOIRE

- Inscrire le Conservatoire de façon plus forte encore dans une dynamique de réseaux

et de coopérations au plan métropolitain, mais également au plan régional, national et international ;

— S'appuyer sur la dynamique d'action culturelle hors les murs pour faire connaître l'établissement et son projet ;

— Poursuivre l'amélioration des différentes manières de communiquer ;

— Améliorer la visibilité de l'établissement en tant que service métropolitain.

## F. AMÉLIORER LE SUIVI DES ANCIENS ÉLÈVES ET LA MISE EN VALEUR DE LEURS PARCOURS

— Réfléchir aux outils de suivi et de communication appropriés pour cet objectif ;

— Impliquer les anciens élèves à diverses occasions, y compris pour des moments d'échanges ou de témoignages ;

— Réfléchir aux modalités possibles d'accompagnement des anciens élèves (aide à l'envol).



## **AXE E - APPROFONDIR ET CONFORTER LES DYNAMIQUES DE RÉSEAU ET DE COOPÉRATION**

### **A. CONSOLIDER ET DÉVELOPPER DES PARTENARIATS EN MODE PROJET DANS UNE LOGIQUE DE RÉCIPROCITÉ**

- Les partenariats dans cet esprit peuvent se décliner aussi bien pour les projets artistiques et l'action culturelle que pour l'enseignement et les contenus des parcours (cf. axe A, B et C).

### **B. RENFORCER ET APPROFONDIR LES COLLABORATIONS AU SEIN D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES MÉTROPOLITAINS**

- Dynamiser les coopérations entre les acteurs culturels présents sur le site de la Manufacture pour en faire un pôle partenarial privilégié ;
- Pouvoir développer des partenariats de différentes natures sur l'enseignement comme l'action culturelle ;
- Trouver des partenaires permettant d'augmenter l'interdisciplinarité au-delà des 3 spécialités enseignées aujourd'hui ;
- Renforcer le partenariat avec les écoles du SMEA ;
- Dialoguer et entretenir des relations avec les enseignants des autres écoles de musique.

### **C. ÊTRE PLUS PROACTIFS SUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS PRIVÉS DANS UNE DÉMARCHE PARTAGÉE VILLE/MÉTROPOLE**

- Favoriser la recherche de mécénats et de sponsoring ;
- Bénéficier des nombreux dispositifs de soutien à la création artistique et à l'innovation pédagogique.

### **D. METTRE EN ŒUVRE ET NOURRIR DES COOPÉRATIONS ET DYNAMIQUES DE RÉSEAU FORMALISÉES**

- Renforcer les axes de collaboration dans le cadre des différents réseaux (Métropolitain, Régional, Sillon Lorrain, transfrontalier...);
- Développer une plus forte dynamique à l'international.

## AXE F - UN PROJET ENGAGÉ POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### A. METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX GESTES ÉCOLOGIQUES

- Établir une liste évolutive de gestes écologiques à mettre en œuvre au sein de l'établissement et dans ses actions (ceux qui peuvent être appliqués par chacun et ceux qui nécessitent des interventions extérieures) ;
- Élaborer une charte des bons usages numériques en lien avec la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication et la Direction des Ressources Humaines de la Métropole du Grand Nancy.

### B. ORGANISER DIFFÉRENTES ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS POUR SENSIBILISER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Mettre en place différents types d'actions de sensibilisation dont certaines en lien avec les initiatives métropolitaines.

### C. CONTRIBUER À DÉCARBONER LA CULTURE

- Réfléchir à l'ensemble des impacts liés à notre activité professionnelle et pouvoir en dégager des pistes d'actions et d'améliorations ;
- Prendre en compte l'impact des déplacements et modalités de déplacements dans la conception et la réalisation des actions mises en place par le Conservatoire ;
- Pouvoir mesurer l'impact et l'évolution de nos actions et faire du partage de ces mesures un outil de progression positive.









# Plan d'action 2023/2028



**A.**

**PROPOSER UNE DIVERSITÉ  
DE PARCOURS PÉDAGOGIQUES  
ET ARTISTIQUES**

**B.**

**CONSOLIDER ET ÉQUILIBRER  
L'INTÉGRATION DE LA PRATIQUE  
ARTISTIQUE ET LA MISE EN  
SITUATION SCÉNIQUE DANS L'OFFRE  
D'ENSEIGNEMENT**

**C.**

**DÉVELOPPER L'ACTION CULTURELLE  
HORS LES MURS, À LA FOIS INCARNATION  
DES TALENTS DU CONSERVATOIRE,  
FACTEUR D'OUVERTURE ET FOYER  
D'EXPÉRIENCES ARTISTIQUES**

**D.**

**RENDRE PLUS LISIBLE  
ET MIEUX PARTAGER LE PROJET  
DU CONSERVATOIRE**

**E.**

**APPROFONDIR ET CONFORTER  
LES DYNAMIQUES DE RÉSEAU  
ET DE COOPÉRATION**

**F.**

**ENGAGER UN PROJET  
POUR CONTRIBUER  
À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

## A. PROPOSER UNE DIVERSITÉ DE PARCOURS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

Axes de travail transversaux aux différents parcours

		ÉCHÉANCES
<b>A. INCLUSION, PARITÉ ET ATTENTION AUX PERSONNES</b>		
Porter une grande attention à favoriser l'inclusion, la parité femme/homme et la non-discrimination		
OBJECTIFS	Organiser des formations thématiques communes au SMEA	Rentrée scolaire 2024-2025
	Établir un protocole d'accueil et de suivi pédagogique des élèves en situation de handicap	En cours - À finaliser
	Œuvrer à un rapprochement avec l'ESAT	En cours - À finaliser
	Organiser une journée de sensibilisation en faveur de l'égalité hommes-femmes et de la lutte contre les VHSS auprès des personnels, des élèves majeurs et des parents d'élèves	Rentrée scolaire 2024-2025
	Tendre progressivement vers une composition paritaire F/H des jurys	Durée du PE
	Poursuivre la recherche de bourses de soutien aux élèves en situation précaire	Durée du PE
	Organiser une concertation à l'échelle de l'établissement afin de mettre en place un cursus personnalisé pour les personnes en situation de handicap dès le cycle 1	Année scolaire 2025-2026
Trouver différentes manières de favoriser le dialogue avec les familles		
O.	Pérenniser la réunion d'information de rentrée et inciter à reprendre les réunions de rentrée pour chaque enseignant (présentiel ou distanciel)	Rentrée scolaire 2023-2024

		ÉCHÉANCES
<b>B. TRANSVERSALITÉ, OUVERTURE CULTURELLE ET DIVERSITÉ ESTHÉTIQUE</b>		
Travailler à une plus grande transversalité, diversification des esthétiques et connexion entre les disciplines		
OBJECTIFS	Écrire des objectifs communs FM musique (instrument, voix, jazz) et danse	Durée du PE
	Intégrer des conseillers aux études des différentes spécialités dans l'équipe de direction	Durée du PE
	Collaborer avec le Collège de La Craffe par des mises à disposition de moyens humains et en locaux pour la Classe à Horaires Aménagés renforcée Comédie musicale	En cours - Rentrée 2023-2024
	Intégrer dans l'offre d'enseignement des esthétiques nouvelles (Hip-Hop, comédie musicale, etc.)	En cours - Durée du PE
	Susciter de la part des enseignants une attention particulière à l'ouverture sur la diversité des esthétiques dans les apprentissages et projets scéniques au moyen de partenariats	Durée du PE

Mener une réflexion sur la place et le rôle de la formation et culture musicales, chorégraphiques et théâtrales		
O.	Renforcer la formation de l'oreille notamment harmonique et fonctionnelle dans les objectifs FM	Durée du PE
	Amplifier l'approche culturelle et la dimension esthétique des œuvres par l'organisation de conférences et un suivi rigoureux des obligations des élèves en matière de culture	En cours - Rentrée 2023-2024
Evoluer dans le sens d'une plus grande diversité des modes d'apprentissage		
O.	Développer l'auto-évaluation de l'élève et les échanges en instituant des classes collectives non publiques	En cours - Durée du PE
	Mettre en place un dispositif de passerelle facilitant l'inscription au Conservatoire des élèves inscrits à l'Orchestre à l'école	Rentrée scolaire 2025-2026
Favoriser de différentes manières le contact avec la création d'aujourd'hui		
OBJECTIFS	Travailler avec des compositeurs, chorégraphes et metteurs en scènes sous forme de résidences	Année scolaire 2023-2024 pour la danse (spectacle chorégraphique) et année scolaire 2024-2025 pour la musique
	Envisager la création d'un cours spécifique et/ou d'une UV Musique Contemporaine pour la CPES Musique	Rentrée scolaire 2025-2026
	Envisager la création d'un ensemble à géométrie variable autour de la musique contemporaine	Rentrée scolaire 2025-2026
	Conforter l'offre de classes de maître	En cours - Rentrée 2023-2024
	Mettre en place un cursus diplômant en composition musicale	Fait en 2022-2023
Conforter le principe d'une école du spectateur		
O.	Etendre cette obligation au cycle 2 et augmenter le nombre de spectacles en cycle 3 et au-delà en y incluant les saisons des partenaires	Fait - Rentrée 2023-2024

### C. PRATIQUES COLLECTIVES ET PRATIQUE DE LA SCÈNE

Réaffirmer la place centrale des pratiques collectives et des prestations publiques		
O.	Pérenniser la pratique collective dans les cycles 1 et 2	Durée du PE
	Réfléchir à la place de la pratique collective pour les claviers	Durée du PE
Renforcer la place d'un projet artistique personnel de l'élève, en l'adaptant aux types de parcours et aux différents cycles du parcours-étude.		
OBJECTIFS	Étudier les différentes possibilités d'accompagnement à l'élaboration et à la réalisation de ces projets	Durée du PE
	Réfléchir à la mise en place d'un projet artistique en autonomie en cycle 3 pris en compte lors de l'évaluation finale (ou à la place)	En cours en saxophone - À étendre progressivement aux autres disciplines sur la durée du PE

## D. ÉVOLUTION DES MODES D'ÉVALUATION

Repenser l'évaluation et en ajuster les objectifs et les modalités aux différents parcours et cycles

○	Renforcer la place de l'auto-évaluation	Durée du PE
	Définir des objectifs pédagogiques pour chaque discipline	Durée du PE
	Réfléchir à distinguer les modes d'évaluation selon les cycles	Durée du PE
○	Constituer un livret de l'élève (répertoire, auditions, projets)	Existe déjà en CPES - À étendre aux autres cycles sur la durée du PE

## E. FORMATION CONTINUE

Mettre en place des journées-rencontres et des formations pour sensibiliser les équipes aux évolutions du métier, à l'innovation, aux différents enjeux éducatifs et sociaux

○	Organiser annuellement des journées professionnelles au sein du réseau Grand Est	Étoffer la réunion annuelle de janvier sur la durée du PE
---	--	---

## Axes de travail spécifiques selon les parcours

### ÉCHÉANCES

## A. PARCOURS-EAC ET ACTIONS-SPECTATEUR (ENFANTS, ADULTES, SÉNIORS, FAMILLES)

Renforcer le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

OBJECTIFS	Créer un 2 <sup>e</sup> poste d'Intervenant en Milieu Scolaire (IMS)	À budget constant, à l'occasion d'un départ (retraite ou mutation) sur un poste dont on pourra faire l'économie
	Développer une offre d'action culturelle sur le temps scolaire éligible au Pass culture	En cours - Durée du PE

Créer plus de liens entre, d'un côté l'action culturelle du Conservatoire et celle des structures professionnelles des partenaires, et de l'autre côté les enseignements et leurs élèves

○	Augmenter le nombre de projets partagés avec les partenaires de l'établissement (ALMC, CDN, CCN, Ensemble Stanislas, Nancyphonies, Opéra, Scène nationale, etc.)	Durée du PE
---	--	-------------

Valoriser les actions d'EAC et communiquer sur les projets

○	Faire participer l'Orchestre à l'école et l'École chantante à la saison culturelle	Année scolaire 2023-2024
	Intégrer de façon plus systématique les actions d'EAC dans la saison culturelle	Année scolaire 2024-2025

## B. PARCOURS-PROJET

Poursuivre le développement de parcours-projet

○	Organiser annuellement des journées professionnelles au sein du réseau Grand-Est	Étoffer la réunion annuelle de janvier sur la durée du PE
---	--	---

### Faire plus de communication sur ces parcours

○	Améliorer la communication	Durée du PE
---	----------------------------	-------------

### C. PARCOURS-ÉTUDE ET PARCOURS DE PRÉPARATION À LA PROFESSIONNALISATION (CPES)

#### Accompagnement et partenariats renforcés pour l'orientation préprofessionnelle

○	Favoriser la découverte par l'immersion, les échanges, les projets communs avec les structures professionnelles de diffusion	Durée du PE
	Mettre en place un enseignement mutualisé et une UV commune entre les trois spécialités "environnement professionnel" dans le futur diplôme national	Existe déjà en CPES Théâtre - Durée du PE

#### Développement de tutorats pédagogiques

○	Laisser un élève mener un cours sous le tutorat du professeur (en CPES)	Durée du PE
---	---	-------------

#### Sensibiliser à la prévention des risques (auditifs, musculosquelettiques)

○	Faire venir des interlocuteurs spécialisés lors de journées de sensibilisation	Existe déjà en danse (AFCMD) - À étendre aux autres spécialités sur la durée du PE
---	--	---

## B. CONSOLIDER ET ÉQUILIBRER L'INTÉGRATION DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE ET LA MISE EN SITUATION SCÉNIQUE DANS L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT

		ÉCHÉANCES
<b>A. ACCORDER UNE PLACE CENTRALE AU PASSAGE SUR SCÈNE ET À LA PARTICIPATION À DIFFÉRENTS TYPES DE PRESTATIONS PUBLIQUES</b>		
Intégrer un travail de préparation corporelle et scénique pour les élèves musiciens à partir du cycle 3		
○	Mise en place de cours ponctuels spécifiques	Se pratique déjà en musique de chambre - À étendre selon les ressources internes et moyens disponibles
Aider le jeune élève à s'approprier la scène avec sérénité		
○	Proposer plus d'auditions avec une progressivité dans la solennité du moment et du lieu (sans pour autant revenir aux auditions de classe)	Durée du PE
Rendre les élèves acteurs de la conception à la réalisation de certains projets et encourager leurs initiatives		
○	Développer en CPES l'organisation des "Midis du Conservatoire" en autonomie, dans divers lieux extérieurs	Initié en 2022-2023 - À poursuivre sur la durée du PE
Porter plus d'attention à l'accompagnement des élèves et des enseignants dans leurs projets		
○	Poursuivre la sensibilisation à la nécessité d'un travail régulier avec les musiciens accompagnateurs	Durée du PE
	Amplifier les mises en situation des élèves de la classe d'accompagnement (hors situations d'évaluation)	Durée du PE
Renforcer la coopération entre les enseignants, les élèves et la régie technique		
○	Rendre plus étroite la collaboration entre les élèves et les régisseurs techniques du Conservatoire en intégrant dans la formation de l'élève des connaissances en régie technique son/lumière/vidéo/plateau	Durée du PE
	Poursuivre la sensibilisation des enseignants quant à la nécessité d'exprimer les besoins techniques plus en amont par le biais de la fiche technique mais aussi de temps dédiés à la rencontre avec les régisseurs	Durée du PE

<b>B. RETRAVAILLER L'ÉQUILIBRE ET LA DIVERSIFICATION DES PRESTATIONS PUBLIQUES EN LIEN AVEC LES ENSEIGNEMENTS</b>		
Créer plus d'occasions de jouer et de se produire en public pour les élèves dans des lieux diversifiés		
OBJECTIFS	Susciter de la part des enseignants plus de propositions en danse et en théâtre dans la saison culturelle, notamment dans le cadre des spectacles pro du lundi soir	Année scolaire 2024-2025
	Développer des nouveaux formats d'auditions interclasses, transversales et/ou pluridisciplinaires (comme les classes collectives sans public)	En cours - Durée du PE
	Organiser des prestations scéniques en famille	En cours - Rentrée 2023-2024

o	Créer des partenariats avec de nouveaux lieux (ESAT, GEC, OCTROI, etc.)	En cours - Année scolaire 2023-2024
<b>Faire évoluer les formats, les modalités d'organisation, retravailler les objectifs selon les types de prestations des élèves</b>		
o	Étoffer le tableau actuel des formats d'auditions pour en faire un guide des auditions publiques	Année scolaire 2023-2024
	Créer un nouveau type d'audition carte blanche assez libre et improvisée dans son contenu	Année scolaire 2024-2025

### **C. RÉFLÉCHIR À LA MISE EN ŒUVRE DE DIFFÉRENTES MODALITÉS D'UTILISATION D'ENREGISTREMENTS AUDIO ET VIDÉO DANS LA PÉDAGOGIE AINSI QUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES DES ÉLÈVES**

**Prenant en compte les usages de l'audio et de la vidéo comme des composantes permanentes des pratiques artistiques d'aujourd'hui, valoriser le travail des élèves et définir une politique de diffusion - éco-responsable - de captation des prestations publiques**

o	Mise à nouveau de l'équipement en matériel de captation	Selon les moyens disponibles - Sur la durée du PE
	Impliquer plus encore les régisseurs techniques du Conservatoire en leur donnant des moyens	Selon les moyens disponibles, création d'un poste de régisseur vidéo

## C. DÉVELOPPER L'ACTION CULTURELLE HORS LES MURS, À LA FOIS INCARNATION DES TALENTS DU CONSERVATOIRE, FACTEUR D'OUVERTURE ET FOYER D'EXPÉRIENCES ARTISTIQUES

		ÉCHÉANCES
<b>A. "ALLER VERS" ET RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES ARTS ET LES ESTHÉTIQUES POUR FAVORISER L'ACCÈS AU CONSERVATOIRE DANS L'ESPRIT DES DROITS CULTURELS</b>		
Développer et/ou consolider des partenariats équilibrés et diversifiés		
OBJECTIFS	Développer les partenariats avec les établissements médico-sociaux et les structures à vocation sociale	Durée du PE
	Aller à la rencontre des étudiants en organisant des concerts au sein de leurs lieux d'études et de vie (Amphithéâtre, CROUS, GEC, etc.)	Entamé en 2022-2023 - À poursuivre sur la durée du PE
	Trouver un nouveau public à l'occasion des "Midis du Conservatoire"	Initié en 2022-2023 - À poursuivre sur la durée du PE
	Recenser l'ensemble des salles de spectacles, lieux culturels pouvant accueillir les manifestations de l'établissement et conventionner avec eux afin de disposer de nouveaux lieux et horaires de diffusion	Durée du PE
Faire évoluer la tarification		
O.	Dynamiser plus encore et progressivement la tarification selon le quotient familial	Initié en 2021-2022 - À poursuivre sur la durée du PE
Créer une offre supplémentaire en théâtre		
O.	Créer une Classe à Horaires Aménagés Théâtre en partenariat avec un collège volontaire	Année scolaire 2025-2026
Inscrire plus fortement le Conservatoire dans la dynamique de pratique amateur du territoire		
OBJECTIFS	Mettre en place des conventions pour la mise à disposition de locaux au profit d'associations (Association des Musiciens Amateurs de Lorraine, UCP, etc.) en échange de bourses d'études à des élèves méritants	En cours - À étendre à d'autres associations
	Participer à l'aide aux pratiques amateurs sur le territoire par le prêt de matériels et de locaux	Se pratique déjà en fonction des moyens disponibles
	Inciter les élèves au moment où ils quittent le Conservatoire à poursuivre une pratique collective au sein des ensembles amateurs du territoire	Durée du PE

## B. METTRE EN PLACE DES PRODUCTIONS INTERDISCIPLINAIRES QUI VALORISENT LES ACTEURS DU CONSERVATOIRE ET CONSTITUENT ÉGALEMENT DES EXPÉRIENCES FORMATRICES

Valoriser les ressources et les talents du Conservatoire, dans des productions originales et motivantes pour les élèves comme pour les enseignants

	Poursuivre la politique de concerts pros et les valoriser par une communication plus offensive auprès des collègues, des élèves mais aussi des habitants	Durée du PE
	Mettre les élèves au maximum en situation professionnelle notamment au sein des productions de l'Opéra national de Lorraine	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE

Développer une dimension de laboratoire pédagogique et artistique en relation avec le monde de la création artistique d'aujourd'hui (invention des formes, croisement des esthétiques, utilisation de nouvelles possibilités technologiques, etc.) en partenariat avec des structures culturelles permettant d'enrichir ce type de projets

<b>OBJECTIFS</b>	Poursuivre la semaine de la création	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
	Acquérir de nouveaux équipements et proposer aux élèves et aux enseignants des formations pour utiliser les nouvelles technologies en s'appuyant sur les régisseurs	Durée du PE en fonction des moyens disponibles
	Développer les actions culturelles favorisant la transversalité entre les disciplines	Déjà initié - Dépend des propositions de l'équipe pédagogique (fiches projet) et des moyens disponibles
	Développer les projets personnels des élèves en y intégrant invention, création, improvisation et interdisciplinarité...	CF objectif c de l'axe A
	Favoriser l'improvisation pour valider les apprentissages en étoffant cet enseignement	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE en fonction des moyens disponibles
	Développer des partenariats avec des structures extérieures spécialisées dans la création (CCAM, L'Autre Canal, etc.)	À amplifier sur la durée du PE
<b>Pouvoir développer également des ateliers/workshops interdisciplinaires avec différents établissements</b>		
o	Développer des partenariats avec ARTEM et l'Université de Lorraine	À amplifier sur la durée du PE

### **C. SOUTENIR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LES INTERACTIONS ENTRE LES STRUCTURES POUR FAVORISER L'EXPRESSION CRÉATRICE DE CHACUN ET "FAIRE HUMANITÉ ENSEMBLE" DANS L'ESPRIT DES DROITS CULTURELS**

Ouvrir les pratiques collectives à des esthétiques qui prennent en compte les cultures des participants

o	Rechercher différents partenaires pour des projets ponctuels avec différentes esthétiques sur le territoire non enseignées au Conservatoire	Durée du PE
<b>Sortir des murs du Conservatoire pour partager des rencontres avec d'autres cultures musicales ou chorégraphiques dans le Grand Nancy</b>		
o	Favoriser les rencontres, développer des partenariats, proposer des temps de création en collectif nourris par les apports des participants	Durée du PE

## D. RENDRE PLUS LISIBLE ET MIEUX PARTAGER LE PROJET DU CONSERVATOIRE

		ÉCHÉANCES
<b>A. RENDRE L'INFORMATION ET LE PROJET DU CONSERVATOIRE ENCORE PLUS LISIBLES ET EFFICIENTS EN INTERNE COMME EN EXTERNE</b>		
Réfléchir aux moyens de partage et d'appropriation du projet d'établissement, pour une meilleure implication de chaque personne et structure concernée par le projet		
OBJECTIFS	Diffuser largement le projet d'établissement tant en version numérique qu'en version papier, aux élèves, parents, élus, partenaires, agents de la Métropole, autres établissements en France	Automne 2023
	Présenter le projet aux familles lors de la réunion de rentrée	Automne 2023
	Créer une vidéo de présentation du projet qui servira en ligne (site internet, réseaux sociaux, mailing) et aux réunions	Automne 2023
	Organiser une manifestation de lancement et à mettre en place un plan de communication en lien avec la Mission Rayonnement de la collectivité	Automne 2023
	Proposer aux agents des formations pour acquérir de nouvelles compétences	Durée du PE
Rendre visible son état d'avancement		
O.	Réaliser un bilan annuel ou en 2025 à mi-parcours avec l'avancement des actions, les questionnements, les nouvelles tendances	Tous les ans ou en 2025
	Éditer un journal (papier et/ou digital) du conservatoire contenant une rubrique à jour au sujet du projet d'établissement	Année scolaire 2024-2025
Favoriser la compréhension de l'organisation interne du CRR et la faire évoluer en correspondance avec les orientations stratégiques et les axes de développement du projet d'établissement		
OBJECTIFS	Réaliser une présentation par tableau ou graphique qui permette une appropriation plus rapide et plus aisée et des mises à jour facilitées	Année scolaire 2024-2025
	Élaborer un "Qui fait quoi" interne et externe pour pôle administration / technique et pour les enseignants et qui soit mis à jour régulièrement	Année scolaire 2023-2024
	Créer un trombinoscope	Année scolaire 2023-2024
	Redéfinir les missions et objectifs des personnels au vue des changements des textes cadres	Dès parution - Durée du PE

<b>B. AMÉLIORER L'INFORMATION ET L'ACCUEIL ET DÉVELOPPER DES RELATIONS D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES AVEC LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES</b>		
Renforcer les moyens humains au sein de l'administration		
O.	Poursuivre le renforcement du Service des études	Durée du PE - En fonction des moyens disponibles et redéploiements possibles
	Poursuivre le renforcement de l'équipe de direction	Durée du PE - En fonction des moyens disponibles et redéploiements possibles

**Aider les usagers à s'approprier le cadre, les circonstances et les modalités d'échanges avec les équipes du Conservatoire, et ainsi développer un plus grand sentiment d'appartenance tout en rendant les élèves acteurs et ambassadeurs de l'établissement**

<b>OBJECTIFS</b>	Maintenir le rendez-vous régulier en présentiel ou en visio avec les familles	Annuel en décembre
	Valoriser l'engagement des représentants des élèves majeurs	Durée du PE
	Renforcer le rôle de l'association des parents d'élèves par la mise à disposition d'espaces matériels et d'expression	Durée du PE
	Améliorer la communication plus particulièrement sur les examens avec la contribution active des enseignants	Durée du PE
	Améliorer l'accueil des nouveaux élèves au moyen de visites en début d'année scolaire et de portes ouvertes régulières	Année scolaire 2024-2025
	Favoriser l'accès aux salles des élèves souhaitant développer des projets personnels	En cours - Durée du PE
	Fabrication et diffusion de goodies de type t-shirt, sweat-shirt, sac en tissu, mugs, etc.	Année scolaire 2024-2025
	Proposer des questionnaires à remplir en ligne sur le modèle de celui réalisé pour l'enquête famille	Durée du PE

**Mieux concilier exigence et bienveillance dans une relation de confiance à tous les niveaux de l'institution**

	Mettre en place une charte d'engagements réciproques (respect, discipline, travail, civisme, savoir-vivre)	Année scolaire 2024-2025
	Communiquer clairement sur le rôle et les attentes du Conservatoire (voir livrets règlement des études et intérieur) en faisant évoluer régulièrement les textes cadres internes	Durée du PE

**Développer une cellule spécifique pour l'accueil des élèves étrangers**

<b>OBJECTIFS</b>	Aider la mise en relation avec les instances type CROUS, les attestations pour les ambassades, le logement GEC via un référent	Durée du PE
	Créer un livret d'accueil digital regroupant les principales informations nécessaires et les liens des interlocuteurs privilégiés	Année scolaire 2025-2026
	Donner la possibilité aux enseignants et personnels d'accueil de renforcer leurs compétences en langues (anglais, espagnol, allemand)	Déjà en place par le biais du CPF

### **C. FAIRE ÉVOLUER L'E-ADMINISTRATION ET L'USAGE DU NUMÉRIQUE DE FAÇON POSITIVE ET ÉCO-RESPONSABLE**

**Poursuivre la formation des personnels à l'environnement numérique administratif et pédagogique (en lien avec l'axe F)**

<b>OBJECTIFS</b>	Sensibiliser au droit à la déconnexion	Durée du PE
	Sensibiliser les personnels aux dangers, actions illégales par le biais de la charte informatique et de formations	Durée du PE
	Élaborer/Utiliser des vidéos et tutoriels	Durée du PE
	Créer un groupe de veille sur l'évolution des pratiques numériques	Durée du PE

**Développer des outils et des supports numériques qui favorisent l'information efficiente et les relations (entre personnels, avec les élèves et les familles) comme les échanges pédagogiques**

	Développer une liste d'applications pédagogiques utilisables comme outils dans la pratique au Conservatoire et/ou à domicile	Durée du PE
	Renforcer l'intégration des nouveaux outils dans le progiciel iMuse	Durée du PE

**Accompagner les élèves et les familles dans l'utilisation de ces outils**

OBJECTIFS	Mettre en place un Cloud pour le personnel	En cours - À finaliser en 2023-2024
	Mettre en place des tables rondes autour des pratiques numériques de chacun	Durée du PE
	Élaborer/Utiliser des vidéos et tutoriels	Durée du PE

#### D. FAVORISER LA COHÉSION D'ÉQUIPE ET AMÉLIORER LA COHÉSION ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNEL

##### Aménager des lieux et plus de moments de convivialité

OBJECTIFS	Modernisation de la signalétique intérieure	Durée du PE
	Proposer plus de moments conviviaux	Durée du PE
	Améliorer la convivialité de la salle des professeurs	En cours - Années scolaires 2023-2024 et 2024-2025
	Poursuivre l'aménagement du hall central, propice aux échanges élèves/enseignants/administration	En cours - À finaliser en 2023-2024

##### Penser l'accueil des nouveaux enseignants

O.	Élaborer un guide d'accueil de l'enseignant et pouvoir accompagner les nouveaux enseignants au moyen d'un tutorat	Année scolaire 2025-2026
	Mettre à disposition un lien vers un Cloud spécifique où il est possible de consulter facilement les informations de base (qui fait quoi, calendrier et procédures actualisées, trombinoscope, etc.) qui sont mises à jour par l'administration	En cours - À finaliser en 2023-2024

#### E. RENFORCER LA RECONNAISSANCE ET LE RAYONNEMENT DU CONSERVATOIRE

##### Inscrire le Conservatoire de façon plus forte encore dans une dynamique de réseaux et de coopérations au plan métropolitain, mais également au plan régional, national et international

OBJECTIFS	Développer les partenariats avec les lieux de diffusions du territoire et de la région Grand Est	Durée du PE
	Développer des relations avec d'autres acteurs artistiques et de l'enseignement du territoire de la métropole (CTEAC)	Durée du PE
	Approfondir les échanges et projets partagés avec les Conservatoires du réseau Grand Est (artistes invités, classes de maître, concerts)	Durée du PE
	Poursuivre le rôle d'animation du réseau des écoles du SMEA	En cours - Durée du PE
	Renforcer la dynamique d'échanges entre les écoles du SMEA (stages, ensembles amateur, formations, classes de maîtres et résidences communes, etc.)	En cours - Durée du PE

##### S'appuyer sur la dynamique d'action culturelle hors les murs pour faire connaître l'établissement et son projet

O.	Action culturelle hors les murs à développer plus encore : CHRU, CROUS, Goethe Institut, Education nationale (EAC et CHAM), Métropole Kennedy, Opéra, Musées, Maisons de retraite via le CCAS, etc.	Durée du PE
	Partenariat avec le GEC à mettre en place	En cours - A finaliser en 2023-2024

##### Inscrire le Conservatoire de façon plus forte encore dans une dynamique de réseaux et de coopérations au plan métropolitain, mais également au plan régional, national et international

O.	Créer un poste de chargé de diffusion/médiation/des publics au sein du Service Action culturelle	Durée du PE - En fonction des moyens disponibles et redéploiements possibles
----	--	--

O.	Rendre plus lisibles les manifestations ayant lieu tous les ans de façon récurrente ou toutes les semaines (concerts pro du lundi soir)	Durée du PE
	Renforcer la communication extérieure (publicités, radios, tv, affichage, mailing)	Durée du PE
	Améliorer notre présence sur les réseaux sociaux et médias métropolitains	Durée du PE
<b>Intégrer le Conservatoire dans la dynamique de développement du projet culturel métropolitain et améliorer sa visibilité en tant que service métropolitain</b>		
OBJECTIFS	Auditions d'élèves dans les différents sites administratifs et techniques	En cours - À poursuivre sur la durée du PE
	Participations de groupes de musiques de chambre à des colloques et séminaires internes	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
	Participation des formations du Conservatoire à des moments institutionnels majeurs (vœux, inaugurations, etc.)	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
	Contribution du Conservatoire à l'identité sonore du nouveau trolleybus	Rentrée scolaire 2024-2025
	Développer les concerts à l'attention des agents de la métropole (Midis du Conservatoire)	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
	Poursuivre et valoriser la chorale des agents métropolitains	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE

## F. AMÉLIORER LE SUIVI DES ANCIENS ÉLÈVES ET LA MISE EN VALEUR DE LEUR PARCOURS

Réfléchir aux outils de suivi et de communication appropriés pour cet objectif

O.	Mise en valeur des parcours des anciens élèves via les réseaux sociaux (interviews, extraits vidéos, articles des presses, etc.), un livre d'or, un panneau dédié	Durée du PE
	Créer une rubrique "Que deviennent-ils ?" sur le site internet	Année scolaire 2023-2024
<b>Impliquer les anciens élèves à diverses occasions, y compris pour des moments d'échanges ou de témoignages</b>		
O.	Inviter les anciens élèves à venir se produire dans la saison culturelle et à témoigner	Durée du PE
<b>Réfléchir aux modalités possibles d'accompagnement des anciens élèves (aide à l'envol)</b>		
O.	Renforcer les bourses d'étude et prêts d'instrument	Durée du PE

## E. APPROFONDIR ET CONFORTER LES DYNAMIQUES DE RÉSEAU ET DE COOPÉRATION

		ÉCHÉANCES
<b>A. CONSOLIDER ET DÉVELOPPER DES PARTENARIATS EN MODE PROJET DANS UNE LOGIQUE DE RÉCIPROCITÉ</b>		
Les partenariats dans cet esprit peuvent se décliner aussi bien pour les projets artistiques et l'action culturelle que pour l'enseignement et les contenus des parcours (CF axes A, B et C)		
OBJECTIFS	Proposer à d'autres établissements d'enseignement (cinéma, ingénieur du son, musique actuelle, beaux-arts, architecture, pôle image) des collaborations ponctuelles en mode projet (CPES ou COA)	Durée du PE
	Inviter un compositeur en résidence partagée avec d'autres structures	Durée du PE
	Passer des commandes d'œuvres pédagogiques	Durée du PE

<b>B. RENFORCER ET APPROFONDIR LES COLLABORATIONS AU SEIN D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES MÉTROPOLITAINS</b>		
Dynamiser les coopérations entre les acteurs culturels présents sur le site de la Manufacture pour en faire un pôle partenarial privilégié		
O.	Retrouver des manifestations culturelles communes et une dynamique de projets collective (festival partagé, Fête de la musique, etc.)	Durée du PE
	Mettre en place une signalétique extérieure commune sur le site	En cours - À finaliser en 2023-2024
Pouvoir développer des partenariats de différentes natures sur l'enseignement comme l'action culturelle		
O.	Approfondir les échanges via le CTEAC et l'action culturelle avec les partenaires institutionnels du territoire	Durée du PE
	Élaborer des partenariat approfondis avec les structures labellisées pour les CPES musique, théâtre et danse	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
Trouver des partenaires permettant d'augmenter l'interdisciplinarité au-delà des 3 spécialités enseignées aujourd'hui		
O.	Arts du cirque, création audio-visuelle (mapping), composition assisté par ordinateur(I.A.), musique actuelle amplifiée, musique à l'image, musique ancienne	Durée du PE
Renforcer le partenariat avec les écoles du SMEA		
OBJECTIFS	Proposer des formations communes à l'attention des enseignants/administrations	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
	Proposer des projets de représentations partagées entre structures (par ex : effectifs des élèves, lieux, multiplier les représentations d'un même spectacle)	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
	Inviter les écoles à participer (ou auditeur libre) aux classes de maître	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
	Favoriser l'échange de bons procédés (prêt d'instruments, matériel, effectif)	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
	Valoriser les événements des uns et des autres par la création de nouveaux supports de communication partagés	En cours

	Dynamiser l'échange d'informations entre les structures sur les grands événements	En cours
	Favoriser la mobilité pour les grands élèves ayant validé le cursus amateur	Déjà initié - À poursuivre sur la durée du PE
<b>Dialoguer et entretenir des relations avec les enseignants des autres écoles de musique</b>		
o.	Proposer des objectifs et répertoires communs pour les cycles 1 et 2 afin de favoriser la mobilité vers le Conservatoire et inversement	Durée du PE
	Organiser des rencontres entre les enseignants des disciplines	Durée du PE

### C. ÊTRE PLUS PROACTIFS SUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS PRIVÉS DANS UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE VILLE/MÉTROPOLÉ

Favoriser la recherche de mécénats et de sponsoring

o.	Élaborer une brochure "Devenez mécène du Conservatoire"	Durée du PE
	Trouver les moyens humains disposant d'une ingénierie dans ce domaine par des mutualisations au sein de la Métropole et de la Ville	Durée du PE
<b>Bénéficier des nombreux dispositifs de soutien à la création artistique et à l'innovation pédagogique</b>		
o.	Être attentif aux appels à projet nationaux et internationaux	Durée du PE

### D. METTRE EN ŒUVRE ET NOURRIR DES COOPÉRATIONS ET DYNAMIQUES DE RÉSEAU FORMALISÉES

Renforcer les axes de collaboration dans le cadre des différents réseaux (Métropolitain, Régional, Sillon Lorrain, transfrontalier)

o.	Imaginer un projet commun par le biais d'un projet d'orchestre 3 <sup>e</sup> cycle	Durée du PE
	Mettre en place des échanges entre les classes de danse (ex : Hip-Hop)	Durée du PE
	Mettre en place des échanges entre les Maîtrises	Durée du PE
<b>Développer une plus forte dynamique à l'international</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	Organiser des voyages de découverte pédagogique	Déjà initié en orgue - À étendre plus largement
	Renforcer notre partenariat avec Karlsruhe (échange, projet d'orchestre, classes de maître...)	Durée du PE
	Contacteur les villes jumelées et initier des échanges avec les structures sur place	Durée du PE
	Renforcer notre communication à destination des pays étrangers afin d'attirer des élèves	Durée du PE

## F. ENGAGER UN PROJET POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### ÉCHÉANCES

#### A. METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX GESTES ÉCOLOGIQUES

Établir une liste évolutive de gestes écologiques à mettre en œuvre au sein de l'établissement et dans ses actions (ceux qui peuvent être appliqués par chacun et ceux qui nécessitent des interventions extérieures)

OBJECTIFS	Mettre en place des groupes de réflexion et/ou une enquête avec les agents, les élèves et les familles pour mieux s'approprier ces changements	Année scolaire 2024-2025
	Confier aux jurés d'examen les partitions sur tablettes électroniques et éviter ainsi les photocopies (à défaut les exemplaires originaux)	Année scolaire 2024-2025
	Réfléchir à la juste place du numérique dans les pratiques (mailing, streaming, applications, etc.)	Durée du PE en lien avec la DSIT
	Encourager les déplacements en mode doux	Durée du PE
	Aménager un garage à vélo sécurisé pour les usagers et les agents	En cours - À finaliser en 2023-2024
	Organiser une vérification régulière des fuites potentielles pour l'eau	Durée du PE
	Sensibiliser au quotidien sur le recyclage et sur le gaspillage	Durée du PE
	Mettre en place d'autres points de tri sélectif	Durée du PE
	Privilégier carafes et gobelets personnels grâce à l'équipement réalisé en fontaines à eau (fin des bouteilles en plastique pour les jurys)	Fait en 2022-2023
	Privilégier les fournisseurs de produits plus sains et éco-responsables et réfléchir aux protocoles d'entretien	En cours à l'échelle de la collectivité
	Favoriser l'utilisation de fournitures rechargeables/réparables	En cours à l'échelle de la collectivité

#### B. ORGANISER DIFFÉRENTES ACTIONS ET ÉVÉNEMENTS POUR SENSIBILISER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mettre en place différents types d'actions de sensibilisation dont certaines en lien avec les initiatives métropolitaines

○	Sensibiliser les usagers et personnels pour limiter les dégradations	Durée du PE
---	--	-------------

#### C. CONTRIBUER À DÉCARBONER LA CULTURE

Réfléchir à l'ensemble des impacts liés à notre activité professionnelle et pouvoir en dégager des pistes d'actions et d'améliorations

○	Faire un premier bilan et demander conseil à un cabinet spécialisé	Durée du PE
	Désigner un référent	Année scolaire 2024-2025

Procéder à des investissements pour réduire les consommations d'énergie et améliorer les conditions de travail		
OBJECTIFS	Mettre en place des bornes de recharges mécaniques (type gare de l'Est)	Année scolaire 2024-2025
	Passer à la technologie LED dans les circulations et salles de cours	En cours - A finaliser en 2023-2024
	Poser des films isolants sur les vitres exposées du bâtiment	En cours - Rentrée 2023-2024
	Changer les centrales d'air et assurer un entretien régulier des gaines de ventilation	En cours - Fin du chantier prévue en avril 2024
	Développer une médiathèque numérique	En cours au sein du réseau de médiathèques
	Rénover les auditoriums et renouveler leur équipement technique (LED notamment)	Années scolaires 2026-2027 et 2027-2028
Prendre en compte l'impact des déplacements et modalités de déplacements dans la conception et la réalisation des actions mises en place par le Conservatoire		
O.	Favoriser les trajets en train, co-voiturage et en transports en communs	Durée du PE
	Organiser si possible les événements en commun/partagés afin de "rentabiliser le déplacement"	Durée du PE
Pouvoir mesurer l'impact et l'évolution de nos actions et faire du partage de ces mesures un outil de progression positive		
O.	Mettre en place des outils d'évaluation et une cellule de réflexion	Durée du PE

# CONCLUSION

**Quand bienveillance rime avec exigence, quand de l'effort naît le plaisir, quand aller-vers permet d'avancer ensemble, quand réinterroger nos savoir-faire permet de développer nos faire savoir...**

Ces mots font véritablement sens à la lecture d'un projet artistique et pédagogique de transmission aux générations futures comme celui-ci, élaboré sur un temps long et dans une large concertation incluant tous les personnels, les élèves et leurs parents ainsi que les partenaires du Conservatoire.

Si l'enseignement artistique spécialisé initial est issu du socle historique de nos établissements, l'éducation artistique et culturelle quant à elle vient de l'éducation populaire et se voit renforcée par l'introduction dans la loi des droits culturels. Ces deux notions coexistent désormais au sein du Conservatoire, dialoguent de façon harmonieuse et constructive, s'enrichissent mutuellement mais gagneront encore à ce que des passerelles soient créées entre elles. Mais finalement, est-ce l'éducation artistique et culturelle qui évolue aux côtés de l'enseignement artistique spécialisé ? L'enseignement artistique spécialisé ne serait-il pas l'une des composantes de l'éducation artistique et culturelle ?

Ce projet d'établissement met en évidence la nécessité de décroiser plus encore en créant des passerelles entre les acteurs, les structures, les spécialités, les disciplines, les esthétiques...

Ce projet d'établissement nous interroge au quotidien sur notre rôle et le pourquoi de notre action : élus, cadres de direction, agents administratifs et techniques de l'établissement mais aussi de la collectivité entière, enseignants, parents, partenaires, élèves, étudiants...



Ce projet d'établissement, légitime, attendu, ambitieux et même audacieux, ne manquera pas de nous interroger encore et peut-être même nous bousculera-t-il encore un peu. Co-construit ensemble, il parlera à chacune et à chacun en donnant du sens à son engagement. Du moins, c'est notre vœu le plus cher, car il ne se résume pas à la promotion ni même à la défense d'un service public en lui accordant les moyens espérés. Il répond à cette grande question personnelle tant de l'apprenant que de l'enseignant : pourquoi m'engager dans cette voie ? Pourquoi donner ou recevoir ce que j'ai à donner ou à recevoir ? Que dois-je en faire ? Cette démarche est bénéfique.

Heureux de m'être mobilisé huit années durant au service de toutes et tous au sein de ce bel établissement, à l'aube d'une nouvelle aventure professionnelle et humaine, je souhaite à chacune et à chacun de pouvoir se hisser un peu plus haut, par l'Art et le Beau. Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont épaulé dans ma mission et formule mes vœux les plus sincères de réussite à la nouvelle direction dans la mise en œuvre de ce projet d'établissement.

Une famille me faisait part récemment du témoignage suivant : « *Nous tenions, avant votre départ, à vous remercier chaleureusement pour ces belles années que vous nous avez offertes. Votre écoute et votre bienveillance ont été pour A. très importantes. Vous lui avez permis de grandir dans la confiance et de s'accrocher à ses rêves. Soyez sûr que nous ne vous oublierons pas.* »

Puisse chacune et chacun de nos élèves se retrouver dans ces mots. Moi non plus, je n'oublierai pas tous ces visages croisés à Nancy exprimant la joie, ces moments partagés de plaisir et de fierté sur scène, et tous ces rêves qui ont pris réalité.

**Olivier PÉRIN**

Directeur du Conservatoire régional  
du Grand Nancy  
15 avril 2015 - 30 septembre 2023





# Annexe 1

## FEUILLE DE ROUTE POLITIQUE

Cette feuille de route politique n'a pas tant vocation à entrer dans le détail que de fixer un horizon, d'établir quelques grands principes, à prendre en compte dans l'écriture du projet d'établissement.

### LE CONTEXTE

1. Le Conservatoire aujourd'hui avec son histoire ses forces et ses faiblesses ;
2. Un contexte marqué par des contraintes budgétaires fortes. La Métropole du Grand Nancy est une des métropoles les plus endettées de France, c'est aussi une des plus intégrées... ;
3. L'obligation faite à tous les établissements classés d'adopter un projet ;
4. La mise en place pour la première fois d'un projet culturel métropolitain (en cours d'écriture) à l'échelle du territoire en plaçant le Conservatoire au cœur des politiques d'éducation artistiques et culturelles ;
5. Le Conservatoire, vaisseau amiral du Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques ;
6. Une crise sanitaire sans précédent qui nous oblige à questionner nos pratiques.

Inscrire ce travail d'écriture de projet d'établissement en ayant le souci **des droits culturels et de la transition écologique**.

### DROITS CULTURELS

- C'est cultiver une politique de la relation, de la rencontre ;
- C'est préférer un objectif de qualité et de sens aux objectifs quantitatifs ;
- C'est rendre les usagers acteurs de leur formation ;
- C'est permettre à chacun d'exprimer son humanité et de venir nourrir la diversité culturelle en préservant la dignité de chacun ;
- C'est développer les capacités des personnes ;
- ...

### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire,

de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

## LES OBJECTIFS : VISIBILITÉ, OUVERTURE, EXIGENCE, DÉCLOISONNEMENT, RAYONNEMENT

— Travailler à la **visibilité** des actions du CRR et multiplier les actions dans le territoire métropolitain ;

— Créer et entretenir une **Maison ouverte** :

- Ouverte à tous les usagers élèves, et enseignants ;
- Ouverte aux artistes ;
- Ouverte aux partenaires et institutions culturelles ;
- Ouverte aux autres écoles de musique du territoire ;
- Ouverte aux chercheurs avec un pôle de ressources accessible et performant ;

— Favoriser l'accès du plus grand nombre à **une pratique artistique épanouissante, exigeante et partagée** :

- **Épanouissante** : bienveillance doit être le maître mot de toutes les actions entreprises par le Conservatoire pour tous les publics en ayant une attention particulière aux personnes en situation de handicap et au public d'origine sociale modeste ;
- **Exigeante** : c'est le rôle des conservatoires d'être dans une exigence pédagogique, avec un personnel de qualité, diplômé et formé sans négliger le patrimoine dont il est garant mais en s'inscrivant dans son époque et en ayant le souci de toutes les esthétiques sans distinction ;
- **Partagée** : comment rendre l'élève plus acteur de sa formation, inscrire l'élève dans un parcours et dans des pratiques collectives ? Réinterroger les modes de gouvernance en laissant une place à l'élève plus importante ;

— **Décloisonner ses enseignements**

- En créant plus de passerelles entre les disciplines ;
- En rééquilibrant les moyens entre la danse, le théâtre et la musique ;
- En opérant plus de transversalité dans les projets ;
- En diversifiant les esthétiques ;
- En amplifiant les pratiques collectives ;
- En diffusant ses enseignements le plus largement possible dans la Métropole en complémentarité avec les écoles existantes ;

— Inscrire l'action du conservatoire dans une dynamique métropolitaine, régionale, nationale, européenne, internationale en particulier pour les élèves ayant un projet professionnel.

Ses objectifs ne sont pas exhaustifs, ils devront être transformés en actions et inscrits dans un calendrier. Ces actions devront être évaluables.

À Nancy, le 21 septembre 2021

Hocine Chabira, Vice-président délégué au développement du projet culturel métropolitain

# Annexe 2

## CONSTITUTION DU GROUPE-PROJET

Pour le département Cordes :  
**Denis Rocher**, coordinateur

Pour le département Vents et Percussions :  
**Frédérique Guidoux-Thyot**, coordinatrice

Pour le département Claviers et instruments polyphoniques :  
**Dominique Eder**, coordinatrice puis **Antoine Ouvrard**, coordinateur

Pour le département Musique ancienne :  
**François Joubert-Caillet**, enseignant de viole de gambe puis **Isabelle Lartillot-Bestard**, coordinatrice

Pour le département Jazz et musiques improvisées :  
**Gautier Laurent**, coordinateur

Pour le département Formation musicale et Érudition :  
**Isabelle Mounier**, enseignante de formation musicale

Pour les disciplines vocales :  
**Vincent Tricari**, enseignant en chant choral

Pour les pratiques collectives musicales :  
**Nadia Cauvin**, enseignante en musique de chambre

Pour la spécialité Théâtre :  
**Christine Koetzel**, enseignante en théâtre

Pour le département Danse :  
**Anne Vidal**, coordinatrice

Pour les musiciens accompagnateurs :  
**Corinne Giuliani**, pianiste accompagnatrice

Pour l'Éducation Artistique et Culturelle :  
**Laurie Olivier**, intervenante en milieu scolaire

Pour l'équipe administrative :  
**Sarah Ong**, infographiste/chargée de communication

Pour l'équipe technique :  
**Stéphane Lehning**, gardien

Pour l'équipe de direction :  
**Thomas Besnard**, délégué aux études et à la diversification des publics puis **Nicolas Faure**, adjoint au directeur

# Annexe 3

## CONTENU DÉTAILLÉ DES MODULES DE LA FORMATION-ACTION

### MODULE 1 : POURQUOI UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT ?

**Objet :** Comprendre ce qu'est un projet d'établissement, ses finalités (pourquoi, pour qui, avec qui, comment) et son évaluation.

**Contenu :**

- Entendre le point de vue de chacun sur la raison d'être d'un projet d'établissement ;
- Identifier et interroger la place des parties prenantes du CRR, partenaires inclus, avec un focus sur les usagers et bénéficiaires d'activités (formation, sensibilisation, diffusion, etc.) ;
- Balayer collectivement l'ensemble des volets qui composent un projet d'établissement : ancrage et diagnostic territorial, enjeux, orientations stratégiques, objectifs opérationnels, actions, partenariats et réseaux, moyens et ressources, communication/appropriation, évaluation ;
- S'accorder sur l'intérêt d'un projet d'établissement, ses finalités et ses conséquences pour définir ce qu'il convient de faire : priorisation, affectation de moyens, impact sur l'organisation, etc.

**Modalités :** 1 séminaire d'½ journée en présentiel pour s'approprier et croiser les regards sur un projet d'établissement à l'échelle de la Métropole.

**Livrables :**

- Note de cadrage en amont du séminaire ;
- Contribution « Raison d'être d'un projet d'établissement ».

**Restitution :** Comité de pilotage (suivi) pour lancer formellement la formation-action.

**Période et durée :** Juin-juillet 2021.

### MODULE 2 : ÉVALUER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT EN COURS

**Objet :** Évaluer le degré de réalisation et les impacts de l'actuel projet d'établissement depuis 2017.

### Contenu :

- Identifier les tenants et aboutissants d'une évaluation de projet dans un conservatoire ;
- Distinguer ce qui relève du ressenti de ce qui est de l'évaluation objectivée ;
- Élaborer le cadre et la grille d'évaluation du projet d'établissement en vigueur en partant de ses enjeux et objectifs intégrant ses propres indicateurs évaluatifs (pages 86 à 89 du projet d'établissement 2017-2022) ;
- Évaluer collectivement le projet d'établissement et mesurer ses impacts.

### Modalités :

- 3 séminaires :
  - ½ journée en visioconférence pour caler la méthode et les outils ;
  - ½ journée en visioconférence pour poser les grands constats ;
  - 1 jour en présentiel pour dresser le bilan.
- 8 entretiens complémentaires pour préciser le bilan. Chaque entretien est réalisé par un ou plusieurs membres de la direction, un membre du groupe-projet et un formateur. Ont été sollicités :
  - Les écoles de musique de territoire métropolitain ;
  - Les partenaires (éducatifs, culturels, socioculturels, santé, solidarité...) ;
  - L'association des parents d'élèves ;
  - Les représentants des élèves au conseil d'établissement ;
- Des temps d'échanges avec des services-départements du conservatoire pour recueillir des points de vue, débattre et partager l'avancée de la réflexion (sur l'initiative de la direction) ;
- 1 rencontre avec toute l'équipe du Conservatoire pour présenter les grandes lignes du bilan et en débattre. Une mise en perspective du positionnement du Conservatoire au regard du contexte national et des enjeux locaux a été assurée par le directeur et les formateurs.

### Livrables :

- Note de cadrage pour chaque séminaire ;
- Contribution « Bilan du projet d'établissement 2017-2022 ».

### Restitution : Comité de pilotage (suivi).

Période et durée : Septembre à décembre 2021.

## **MODULE 3 : SITUER LE CONSERVATOIRE DANS SES ENVIRONNEMENTS ET DÉFINIR LES ENJEUX DU FUTUR PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

**Objet :** Identifier les enjeux pour un nouveau projet d'établissement au regard de ses

environnements locaux, départementaux et régionaux.

**Contenu :**

- Appréhender, et si besoin clarifier, les enjeux devant être pris en compte dans l'élaboration du projet d'établissement, en lien avec le projet culturel de la Métropole ;
- Prendre en compte les points de vue et attentes de de l'ensemble des usagers et des personnes bénéficiaires des propositions du conservatoire ;
- Déterminer les axes d'évolution, de consolidation et/ou d'imagination sur les plans pédagogiques, artistiques et organisationnels au regard de ces enjeux ;
- Intégrer la notion de droits culturels et en apprécier l'impact sur les contenus et modalités de mise en œuvre du projet ;
- Articuler le projet d'établissement avec le schéma départemental des enseignements artistiques et l'évolution des décrets et arrêtés de classement au niveau national.

**Modalités :**

- 1 séminaire d'une journée en présentiel, avec la participation de partenaires, pour explorer et appréhender l'environnement du conservatoire dans l'optique d'un Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques et d'une action territoriale renforcée ;
- Temps d'échanges avec des services-départements du Conservatoire pour recueillir des points de vue, débattre et partager l'avancée de la réflexion (sur l'initiative de la direction).
- 1 rencontre d'une journée avec toute l'équipe du Conservatoire pour partager et commenter cette mise en perspective (ateliers animés par les membres du groupe-projet) ;
- Entretiens avec les représentants des élèves au conseil d'établissement et des parents d'élèves pour entendre leurs besoins et attendus par rapport au prochain projet d'établissement.

**Livrables :**

- Note de cadrage pour le séminaire ;
- Contribution « Enjeux du Conservatoire ».

**Restitution : Comité de pilotage (stratégique).**

**Période et durée : Janvier à avril 2022.**

## **MODULE 4 : ÉLABORER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2028**

**Objet :** Élaborer et formaliser les différents volets du projet d'établissement 2023-2028.

**Contenu :**

- Dessiner collectivement l'architecture générale du futur projet d'établissement ;

- Décliner des pistes d'objectifs et d'actions par enjeu stratégique et orientation retenus ;
- Explorer différentes approches pour ajuster, réaffecter ou générer des moyens par enjeu avec établissement d'une fiche action pour chacun ;
- Inscrire l'ensemble dans un calendrier adapté aux ressources et moyens mobilisables ;
- Élaborer un questionnaire permettant à l'ensemble des agents du Conservatoire de se prononcer sur la pertinence des actions proposées, d'intégrer ses propres idées d'action, d'exprimer son niveau d'investissement personnel envisagé dans chacun des axes retenus ;
- Élaborer un questionnaire permettant aux usagers d'exprimer leur satisfaction et leurs attentes.

#### **Modalités :**

- 4 séminaires (groupe-projet au début pour élaborer les propositions de questionnaires, direction à la fin pour trancher et finaliser les questionnaires) ;
- 1 jour en présentiel pour approfondir les différents volets du projet d'établissement sous un angle opérationnel ;
- Temps d'échanges avec des services-départements du Conservatoire pour recueillir des points de vue et partager l'avancée de la réflexion (sur l'initiative de la direction) ;
- 1 jour en présentiel pour capitaliser les acquis et finaliser les approches.

#### **Livrables :**

- Note de cadrage pour chaque séminaire ;
- Contribution « Pour un projet d'établissement 2023-2028 » sous forme de livrables (1 par volet du projet d'établissement) ;
- Questionnaire à destination des agents.

**Restitution : Comité de pilotage (suivi).**

**Période et durée : Juillet 2022 à avril 2023.**

## **MODULE 5 : RESTITUER ET PARTAGER**

**Objet :** Présenter les conclusions du groupe-projet aux parties prenantes du Conservatoire associées à la démarche.

#### **Contenu :**

- Créer les conditions d'une juste appropriation du projet d'établissement en interne et auprès des partenaires du conservatoire ;
- Permettre des ajustements et d'éventuelles inflexions pour améliorer le projet lui-même autant que l'implication des équipes et la qualité de la mise en œuvre ;

— Préciser certaines modalités de mise en œuvre (sur les actions, les rôles de chacun, les évolutions d'organisation...).

**Modalités :**

— Temps d'échanges avec des services-départements du Conservatoire pour recueillir des points de vue, débattre et partager l'avancée de la réflexion (sur l'initiative de la direction).

— 6 séminaires d'1/2 journée en présentiel :

- 1 pour permettre à l'équipe de direction de proposer une architecture finale ;
- 1 pour permettre à l'équipe de direction d'élaborer les grandes lignes des plans d'actions ;
- 1 ouvert aux parties prenantes du Conservatoire pour présenter le projet d'établissement 2023-2028 et anticiper sa mise en œuvre ;
- 1 bilan avec le groupe-projet pour interroger le contenu, le déroulement et les apports de la formation-action ;
- 2 pour l'élaboration du plan de lancement et de communication ;

— 1 réunion de présentation du projet aux partenaires à l'occasion de son lancement (après adoption).

**Livrables** : Contribution finalisée pour le projet d'établissement 2023-2028 sous forme de proposition d'architecture argumentée

**Restitution** : Comité de pilotage afin de valider l'architecture (stratégique) puis un comité de pilotage final afin de valider le plan d'actions.

La direction du Conservatoire achève ensuite la rédaction (élaboration des plans d'actions par axes stratégiques), structure le projet d'établissement (mise en cohérence et articulation des livrables, cadrage budgétaire, éditorial, etc.) pour la rentrée 2023-2024 en vue d'une validation par le Conseil métropolitain à l'automne 2023, et finalise le plan de communication avec les services de la Métropole.

**Période et durée** : Juillet à novembre 2023.

# Annexe 4

## **BILAN COMPLET**

### **DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017-2022**

## Préambule « Le projet d'établissement 2017-2022 : document fondateur »

Le projet d'établissement actuel est perçu par les membres du groupe-projet comme un document de référence qui fixe un cap. Il est le plus souvent rangé et non relu depuis sa présentation en 2017. Toutefois quelques-uns s'y replongent de temps en temps sur des sujets plutôt pédagogiques, sans toujours bien le distinguer du Règlement des études.

Il est reconnu comme un « travail phénoménal » dont l'ampleur et la forme d'ensemble ne facilitent pas l'appropriation du contenu et son utilisation par les enseignants. Comment retenir toutes ces informations ? Le fait que les orientations et les objectifs soient présents dans différentes parties du document est cohérent dans la lecture des chapitres et la pensée d'ensemble. Mais il complexifie le suivi et l'évaluation du projet d'établissement.

Un constat fait pour autant l'unanimité : le projet d'établissement 2017-2022 a posé les fondamentaux qui manquaient là où d'autres conservatoires s'en étaient dotés depuis les années 1990. Disposer de ce socle va permettre de passer à une nouvelle étape.

## Le contexte

Le bilan ci-après porte exclusivement sur la période 2017-2022 couverte par l'actuel projet d'établissement.

Le bilan du projet d'établissement est dressé en croisant 3 volets :

- Évaluation à travers les 8 axes structurants du projet d'établissement 2017-2022 ;
- Évaluation à travers l'évolution de 24 indicateurs révélateurs de l'activité de l'établissement ;
- Perspectives au regard des missions et enjeux transversaux du projet d'établissement ainsi que de la feuille de route adressée au groupe-projet par le Vice-président en charge du développement du projet culturel métropolitain.

# Évaluation à travers les 8 axes structurants

Chaque axe est évalué entre 2017 et 2022 (durée du projet d'établissement). Le groupe-projet a systématiquement mené l'analyse sous 3 angles pour obtenir des éclairages complémentaires :

- *Constats* : synthèse des principaux changements et évolutions observés sur la période ;
- *Ressenti du groupe* : appréciation collective du chemin parcouru sous la forme d'un classement entre 4 niveaux : Non réalisé / En partie réalisé / En grande partie réalisé / 100 % réalisé.
- *Critères* : éléments permettant de mesurer de façon factuelle le degré de réalisation d'actions ou projets clés avec un classement selon les 4 mêmes niveaux, révélant parfois un décalage entre la perception des acteurs et la réalité des réalisations démontrée par l'équipe de direction.

## 1 - LE CONSERVATOIRE DANS LA CITÉ : LE RAYONNEMENT

Les objectifs en termes d'ouverture et de rayonnement sont globalement atteints, avec le besoin de mieux appréhender l'élargissement et la diversification des publics à l'échelle métropolitaine. Le projet d'établissement a permis des avancées, il s'agit maintenant de confirmer dans la durée et de le faire savoir pour donner une image plus représentative de ce qui se passe au Conservatoire :

- Stabilité des effectifs élèves, même si la crise sanitaire ne permet pas d'avoir une vision dans la durée ;
- Nette hausse du nombre d'élèves de la tranche la plus basse du quotient familial, mais la visibilité est à affiner ;
- Travail constant vers de nouveaux publics (scolaires, empêchés, éducation artistique et culturelle, action culturelle...) ainsi que des enseignants avec leurs classes (maisons de retraite, écoles, centres médicosociaux...). Des résultats contrastés que la crise sanitaire n'explique que partiellement. Des interrogations persistent sur la définition des nouveaux publics et sur la capacité du Conservatoire à intégrer des élèves ne correspondant pas au profil attendu d'élèves actifs ;
- Internationalisation des étudiants qui s'accroît, venant notamment d'Amérique latine ;
- Bilan positif du renforcement de la diffusion pour les grands élèves (insertion professionnelle et ouverture internationale) ;
- Médiathèque en ordre de marche en 2022 après un important travail d'informatisation du fonds (depuis 2017) et la mise en place d'une gestion informatisée des prêts en janvier 2023.

---

### RESSENTI DU GROUPE

---

En grande partie réalisé



Un service public ouvert à tous, aller vers de nouveaux publics :

- Nombre total d’usagers par an : **en grande partie réalisé**, stabilité avec 1520 en 2015 et 1534 en 2019. Plus haut en 2017 avec 1725 / Impact de la crise sanitaire (1405 en 2021).
- Évolution du nombre d’usagers dont le quotient familial est inférieur à 500 € : **en grande partie réalisé**, avec 12 % des déclarations en 2021 (+22 % par rapport à 2017) / Mais 37 % ne fournissent par leur quotient familial car non concernés / Relance volontariste en 2021 après 3 ans de baisse.

Nouvelles actions de diffusion :

- Saison culturelle : **réalisé**, avec concerts pro et concerts des orchestres, plus de 180 manifestations par an.
- Milieu scolaire : **réalisé**, avec 550 enfants sur toute la métropole par an (1h00 x 30 semaines).
- Publics empêchés : **réalisé**, avec 4/5 actions par an, manque de visibilité, tout n’est pas recensé.
- Nouvelles actions de diffusion : **en grande partie réalisé**, avec 3 sur 4 (manque ballet junior).

Principaux partenariats restant à formaliser :

- Nombre de partenariats formalisés : **en grande partie réalisé**, avec 9 sur 12 prévus (CFA Arts de la Scène, Ballet de Lorraine, L’Autre Canal, IECA, ENSAD, La Mousson d’Hiver, Passages, Nancy Jazz Pulsations, Académie de Stanislas, ALMC, Université, Amis des orgues).

Dynamisation et rayonnement accru de la médiathèque du Conservatoire :

- Nombre de supports informatisés : **réalisé**, avec la quasi-totalité du fonds à ce jour (22000).
- Dématérialisation de la procédure de prêt : **réalisé**, débute en mars 2022.
- Nombre d’évènements accueillis par an : **réalisé**, 3 expositions réalisées.

---

### RÉALISATION DES CRITÈRES

---

Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé
.	.	<b>4/9</b>	<b>5/9</b>

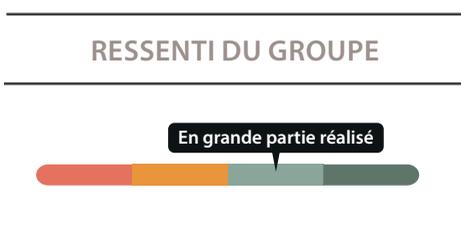
---

## 2 – L’OFFRE D’ENSEIGNEMENT ET LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Constats :

Les objectifs visés pour la pédagogie sont atteints, le projet d’établissement ayant permis de traduire en actes les intentions affichées en 2017 :

- Normes du classement comme CRR 100% atteintes ;
- Agréments CPES Musique (réseau Grand Est) et CPES Théâtre (avec le CRR de Metz) obtenus ;
- Pratiques collectives déployées et implantées ;
- Refonte et modernisation de la Formation musicale dans les enseignements pour l’adapter aux élèves en développant des pratiques innovantes. Un manque d’adéquation persiste pour certains cours du point de vue de professeurs d’instrument ;
- Mise en place des parcours personnalisés ;
- Plan d’action spécifique courant jusqu’en juin 2022 : accueil et accompagnement sur mesure pour les personnes en situation de handicap, sauf en danse et théâtre où des réponses adaptées restent à apporter. L’accessibilité du bâtiment répond désormais aux normes en vigueur. Le volet formation est à poursuivre, avec peu de visibilité à ce stade.



Mettre l’offre pédagogique et les effectifs aux normes du classement CRR :

- Conformité aux normes : **réalisé**, le CRR répond à 100% aux normes exigées pour son classement par la mise en place et le développement des départements jazz et musique ancienne et la création et de l’esthétique jazz en danse. S’ajoute à cela une nette hausse des élèves en cycle spécialisé (+78 % entre 2016 et 2022) en musique, danse et théâtre, intégrant les nouvelles CPES musique et théâtre suite à l’obtention des agréments :

ANNÉE	MUSIQUE	DANSE	THÉÂTRE	TOTAL
2016/2017	64	10	2	66
2017/2018	50	10	12	72
2018/2019	66	11	15	92
2019/2020	93	8	9	110
2020/2021	82	6	11	99
2021/2022	88	16	13	117

— Conformité pour pouvoir diplômer les musiques actuelles amplifiées (MAA) : **non réalisé**, mais sans incidence sur le classement car optionnel.

Poursuite de la valorisation des pratiques collectives :

— Pratique collective au cœur du projet de l'élève (y compris chanteurs et claviéristes) : **réalisé**, avec mise en place de l'Orchestre symphonique et nouveaux orchestres dès le cycle 1.

— Pérennisation et valorisation des ensembles de classe : **réalisé**, avec par exemple l'accueil d'étudiants et anciens élèves dans un grand ensemble de cuivres. Orchestre symphonique de cycle 2 non créé à ce jour.

Poursuite de l'évolution de la formation musicale :

— Poursuite de la réflexion sur la formation musicale et les supports pédagogiques : **réalisé**, avec une nouvelle méthode d'enseignement (lecture d'ensemble à l'instrument) qui satisfait nombre d'enseignants même s'il elle reste débattue. Travail transversal de l'oreille, polyrythmie. Valorisation de la voix, plaisir de la scène (projets Puccini et Fauré), etc.

Renforcer la pertinence de l'offre pédagogique au vu du métier :

— Augmentation de la part donnée à la culture musicale et au maniement des langages : **réalisé**.

— Création d'une UV école du spectateur : **réalisé**, à partir du cycle 3.

— Proposition de rendez-vous réguliers avec la direction pour améliorer l'orientation des élèves : **réalisé**.

Poursuite du développement de nouveaux cursus :

— Mise en place de parcours personnalisés : **réalisé**, avec une trentaine proposée dont 10 pour la danse. Offre en parcours ados-adultes moins développée, avec plus des adolescents que des adultes.

Meilleure intégration des élèves en situation de handicap :

— Nombre d'aménagements d'épreuves d'examen pour des élèves en situation de handicap : **réalisé**, avec doublement (13 en 2020 contre 7 en 2017).

---

## RÉALISATION DES CRITÈRES

---

Non réalisé    En partie réalisé    En grande partie réalisé    100% réalisé

■

■

■

**9/9**

### 3 - ÉDUCATION NATIONALE & UNIVERSITÉ

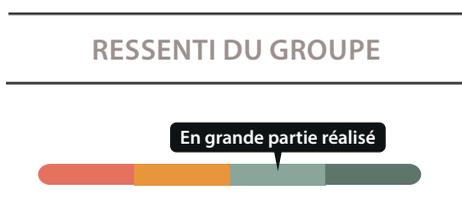
L'évaluation de cet axe a été subdivisée en trois pour une cohérence d'approche par thème.

#### 3.1 - CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Constats :

Les objectifs fixés pour les classes à horaires aménagés sont bien engagés, avec conventionnement systématique et dialogue installé avec parents, enseignants et administration (lycée notamment). Le projet d'établissement a permis de cibler l'effort en fonction du niveau scolaire :

- Stabilisation à l'école élémentaire, avec un changement d'école pour diversifier les publics ;
- Développement au collège avec effectifs en hausse (dont 80 % danse), ouverture à un 2<sup>e</sup> collège (Alfred-Mézières), projet pédagogique rédigé. La proportion d'horaires hors temps scolaire augmente, ce qui devient de plus en plus contraignant pour les élèves, notamment en danse ;
- Refonte des canevas horaires au primaire, dont 2 cours d'instrument par semaine en pédagogie de groupe.
- Valorisation au lycée et création de la filière S2TMD à la suite de la réforme du baccalauréat en musique et danse, mais pas en théâtre.



Réforme et mise à niveau des CHAM selon le niveau scolaire : **réalisé.**

Conventionnement avec chaque établissement scolaire partenaire : **réalisé.**

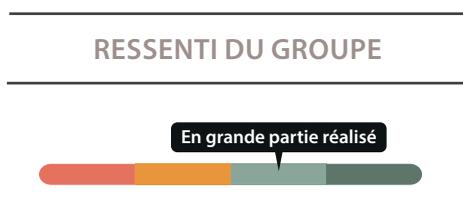


### 3.2 - COOPÉRATION AVEC LES ÉCOLES

Constats :

Les objectifs affichés dans le projet d'établissement 2017-2022 sont réalisés ou en voie de concrétisation :

- Stabilisation des interventions dans le champ de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) via le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) ;
- Adaptation provisoire pour maintenir une offre durant la crise sanitaire ;
- Concertation aboutie autour d'un Orchestre à l'école pour une mise en place à la rentrée 2022-2023.



Milieu scolaire : **réalisé**, avec 550 enfants sur toute la métropole par an (1h00 x 30 semaine).

Fréquentation des actions d'Éducation Artistique et Culturelle : **réalisé**, en augmentation de 70 % entre 2015 et 2018 (de 1257 à 2130 participants, même si on a pu observer une chute momentanée de 75 % avec la crise sanitaire).

Création de « Orchestre à l'école » : **réalisé**, avec la mise en place en septembre 2022 d'un Orchestre à l'école de cuivres à l'École Ory (Nancy).



### 3.3 - COOPÉRATION AVEC L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Constats :

Les objectifs assignés dans le projet d'établissement sont mis en œuvre dans 2 registres :

- Coopération consolidée avec l'Université de Lorraine pour l'accueil d'étudiants (modification du règlement intérieur concernant les absences et évolution des critères de notation pour répondre aux attentes des enseignants du Conservatoire. Le cadre réglementaire (radiation des étudiants inscrits à l'Université mais peu assidus voire

totallement absents impossible) est parfois vécu comme un problème par les enseignants.

— Ouverture vers d'autres établissements d'enseignement supérieur (HEAR, ESAL, CNSMDL, École de Condé, ARTEM...).



Amélioration qualitative de la coopération avec l'Université : **réalisé**, avec un cours de formation musicale spécifique pour les étudiants et une évolution du règlement intérieur (exclusion des cours après 12 absences, évolution de la notation...).

Partenariat ponctuel avec d'autres établissements d'enseignement supérieur : **réalisé**.



## 4 – UNE ACTION CULTURELLE INTÉGRÉE ET RENFORCÉE

Constats :

Les objectifs pour l'action culturelle sont largement engagés, en cohérence avec le recrutement en 2014 d'une responsable à la tête d'un nouveau service dédié. Cette dynamique est à la hauteur de sa place centrale dans le projet d'établissement. Toutefois, elle a été suspendue de mars 2020 à juin 2022 du fait de la crise sanitaire et de l'absence temporaire d'un agent sur le poste de chargé de production :

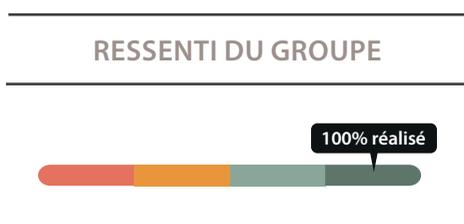
— Montée en puissance de la politique d'action culturelle, hors les murs compris, choix de la gratuité, création d'un 2<sup>e</sup> poste de régisseur son-lumière et d'un poste apprenti régisseur d'orchestre, accès aux salles amélioré ;

— Articulation avec l'enseignement grâce à des projets pluridisciplinaires, attention portée à l'évolution de l'élève et à son rythme de progression, interaction avec la mise en place d'une UV école du spectateur en cycles 3 et spécialisé ;

— Identification de plus en plus affirmée du Conservatoire dans la Cité comme lieu de création artistique et de diffusion professionnelle pour nourrir et valoriser l'enseignement par la mise en place de concerts de professeurs et artistes invités ;

— Fort développement de l'offre en musique, danse et théâtre avec les partenariats et la mise en place d'une tarification adaptée (Opéra national de Lorraine, Ballet de Lorraine,

Théâtre de la Manufacture, Scène nationale CCAM, ...).



Amélioration de la politique d'action culturelle :

- Nombre d'actions hors les murs : **réalisé**, avec un triplement (91 actions hors crise sanitaire contre 30 en 2016) ;
- Évolution du nombre d'utilisateurs bénéficiant de l'action culturelle : **réalisé**, bien que peu lisible pour cause de crise sanitaire (17783 participants en 2016 et 7352 en 2020).

Valorisation de l'artiste-enseignant et de la diffusion professionnelle :

- Hausse du nombre d'artistes-enseignants dans la saison de concerts : **réalisé**, avec plus que doublement depuis la mise en place en 2016 ;
- Mise en place d'une grille de rémunération des intervenants : **réalisé**, avec adoption en Conseil métropolitain d'une délibération en 2018.

Intensification de la pertinence entre la pédagogie et l'action culturelle :

- Mise en place de rendez-vous interdisciplinaires : **réalisé**, avec les spectacles chorégraphiques et plusieurs projets chaque année à l'initiative des enseignants, mais aussi avec les auditions Mosaïque.



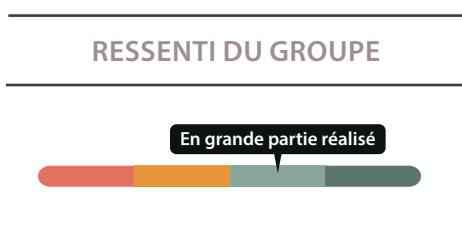
## 5 – LA QUESTION DE L'ÉVALUATION DE L'ÉLÈVE

Constats :

Les objectifs visés pour faire évoluer l'évaluation de l'élève traitent plus largement du cadre et des rapports entre le Conservatoire et ses usagers. Le projet d'établissement a permis d'impulser une réflexion de fond pour l'évaluation continue mise en place de façon progressive, en phase avec la

réflexion menée par ailleurs sur les droits culturels :

- Installation d'un groupe de travail dédié, réflexion pour évaluer par des entrées complétant celles en place (pratiques collectives, participation à des manifestations, autoévaluation) ; mise en conformité du règlement des études théâtre avec le schéma d'orientation, clarification pour le contrôle continu, notamment en Formation musicale, mise en place d'une évaluation continue sur le cycle prise en compte à hauteur de 50 % dans l'examen de fin de cycle, chantier pour le futur projet d'établissement concernant l'évaluation de l'élève dans sa pratique collective dirigée ;
- Mise en place pour chaque élève quelle que soit sa filière d'une édition systématique 3 fois par an de bulletins d'évaluation adaptés avec critères pertinents selon la discipline.



Une réflexion sur l'évaluation de l'élève à l'échelle de l'établissement :

- Réflexion partagée en interne : **en grande partie réalisé**, mais à ouvrir plus largement.

Un cadre bienveillant qui inspire confiance :

- Mise en place effective d'un cadre bienveillant : **en grande partie réalisé**, par la prise en compte du contrôle continu lors de l'examen de fin de cycle dans toutes les disciplines (sauf pour les pratiques collectives dirigées).

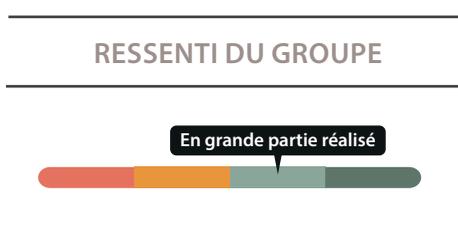


## 6 – UNE IMAGE AMÉLIORÉE ET MODERNISÉE : L'ENJEU DE LA COMMUNICATION

Constats :

Les objectifs affichés visent à doter le Conservatoire d'une politique et d'outils de communication en propre. Le projet d'établissement a nettement permis d'avancer dans l'ensemble du registre :

- Déploiement d'une communication externe complète avec création d'un poste de chargée de communication, charte graphique, nouveau site internet, supports dédiés (usagers, saisons...), réseaux sociaux, signalétique, etc. ;
- Amélioration de la communication interne avec supports spécifiques (règlement des études, règlement intérieur, objectifs FM, etc.) et organisation adaptée (plannings concertés, gestion des envois et copies, commissions dédiées, etc.), e-administration comprise pour les usagers comme le personnel (mise en place d'un formulaire de contact pour toutes les demandes avec plate-forme de gestion dédiée pour le personnel) ;
- Amélioration des conditions d'accueil du public (nouveau standard téléphonique, formation...), mais des dysfonctionnements persistent ;
- Travail de suivi et de mise en réseau avec les anciens élèves qui est en cours (à réaliser pour le théâtre et quelques autres esthétiques).



Améliorer la communication :

- Création d'un site internet en propre avec diffusion de captations : **réalisé**.
- Création et déclinaison opérationnelle d'une charte graphique complète : **réalisé**.

Être plus à l'écoute de l'utilisateur et développer une e. administration :

- Déploiement d'une offre « d'administration numérique connectée » : **réalisé** ;
- Acquisition d'un logiciel de gestion des relations clients : **réalisé**, avec une nette amélioration des relations avec les parents (réponse en 8 jours) ou dans le suivi des absences des élèves ;
- Mise en place une enquête d'opinion sur les attendus des usagers : **réalisé**, en avril-mai 2023.

Valoriser l'excellence par le biais des anciens élèves :

- Réalisation et suivi de l'insertion des anciens élèves (dans l'enseignement ou métier) : **réalisé**.

---

## RÉALISATION DES CRITÈRES

---

Non réalisé    En partie réalisé    En grande partie réalisé    100% réalisé  
■                   ■                   ■                   **6/6**

---

## 7 – INNOVATION ET CRÉATION

Constats :

Les objectifs poursuivis montrent la volonté d'évoluer en termes de pédagogie et d'interdisciplinarité. Le projet d'établissement a permis de lancer une diversité d'initiatives :

- Ouverture progressive sur le répertoire contemporain et l'improvisation : résidences de compositeurs, atelier de piano contemporain, atelier d'improvisation, etc. ;
- Mise en lien d'élèves musiciens, danseurs et comédiens : développement de projets de création-composition, dialogue entre formation musicale, danseur, instrumentiste, jazz, musiques actuelles ou chant, ouverture aux cultures urbaines comme le hip-hop, cours en cycles 3 et spécialisé basés sur la culture et le maniement des langages concrétisés par une UV obligatoire dans les diplômes ;
- Ateliers spécifiques pour les élèves : gestion du trac, risques musculosquelettiques, sophrologie ;
- Développement des enseignements en connaissance des métiers et de leur environnement professionnel ;
- Déploiement de contenus culturels sur des supports digitaux : Espaces Numériques de Travail (ENT), tablettes (début 2022), applications pédagogiques (travail autonome des gammes, exercices techniques...), accessibilité accrue au logiciel iMuse (mais qui dépend de la société conceptrice)

---

## RESSENTI DU GROUPE

---

En grande partie réalisé



Favoriser la diversité des esthétiques et la transversalité :

- Organisation de résidences de compositeurs : **réalisé**, notamment lors de la Semaine de la création ;

— Mise en place de projets transdisciplinaires au sein des cursus : **réalisé**, en interne et à travers des partenariats.

Innover en formation musicale :

— Organisation de modules dédiés : **en partie réalisé**, en formation musicale jazz.

Élargir le spectre des outils pédagogiques au service de l'élève :

— Organisation d'ateliers spécifiques : en partie réalisé, avec le piano contemporain, l'improvisation ou les classes de composition.

Porter un projet numérique :

— Déploiement d'outils et de supports numériques : **réalisé**, dans le cadre du plan d'investissement numérique programmé (espaces numériques de travail, acquisition de tableaux et écrans numériques interactifs matériels, applications métier...).

RÉALISATION DES CRITÈRES			
Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé
.	<b>2/5</b>	.	<b>3/5</b>

## 8 – LES RESSOURCES POUR MENER À BIEN CE PROJET

Constats :

Les objectifs annoncés en termes de ressources et moyens sont globalement tenus, le projet d'établissement ayant posé comme postulat un cadre contraint :

— Dépenses : maîtrise sur la durée du projet d'établissement avec un budget stabilisé ;

— Recettes : augmentation des droits de scolarité en renforçant la tarification sociale et géographique, 90000 € de l'État par an (1,5%, stable), 118500 € du Département (forfait Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques reversé intégralement aux écoles concernées), pas de recherche de subventionnement privé.

— Ressources humaines :

- Consolidation de la fonction administrative et technique ;
- Ajustement des moyens pédagogiques, notamment par des redéploiements de postes : création d'un cursus de danse jazz, consolidation des départements jazz et musique ancienne, mise en place d'une classe de composition, création d'ateliers

Hip-Hop, hausse du volume horaire en disciplines de spécialisation et chant, CPES théâtre commune avec le CRR de Metz...

- Valorisation et accompagnement des personnels : formations pédagogiques, formation des équipes d'accueil, intégration des contractuels si réussite au concours avec + de 90% de titularisation...

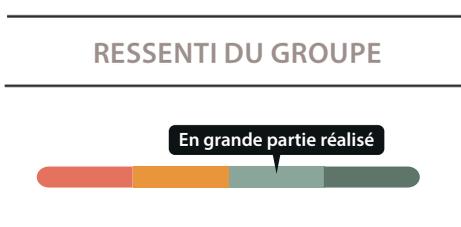
- Articulation de l'organisation du service avec les évolutions des missions et attentes des usagers : nouveau règlement intérieur, élaboration d'un règlement des études.

— Mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du PE :

- Matériels : plan numérique avec acquisition de tablettes pour tous les enseignants, et de tableaux ou écrans numériques interactifs, matériel technique son et vidéo pour les auditoriums, projecteurs LED, etc.

- Locaux : création de deux studios de danse supplémentaires, création d'une nouvelle salle de chant choral et d'un plateau d'orchestre supplémentaire indépendant des auditoriums, création d'une salle de théâtre et d'une salle de jazz, création d'une signalétique générale, accessibilité de la médiathèque et changement de mobilier, création d'un hall convivial en remplacement d'un foyer des élèves isolé, remplacement des chaudières, remplacement des serrures avec mise en place d'un organigramme avec système de passe, remplacement en cours des centrales de traitement d'air, mise aux normes d'accessibilité, plan de changement des luminaires au profit de la LED, etc. ;

- Parc instrumental : achat d'instruments onéreux (timbales, harpes de concert et d'études, piano de concert Steinway D, pianos à queue pour les salles de cours, etc.), budget important consacré à la maintenance, amélioration du stockage des instruments, plusieurs phases d'amélioration du grand orgue (ré harmonisation, combinateur électronique, ajout d'une Soubasse de 32', changement de la Bombarde au profit d'un Posaune, décalage des pleins-jeux, etc.).



Moyens budgétaires :

— Maîtrise des dépenses : **réalisé**, stabilité en fonctionnement (entre 5,8 M€ en 2020 et 5,6 M€ en 2016), baisse de 11 % en investissement entre 2013 et 2020 (343525 €) ;

— Évolution du coût moyen par élève inscrit actif : **réalisé**, stabilisation (environ 3900 €) ;

— Évolution positive du montant moyen des droits payés : **réalisé**, variation entre 174 et 289€/an ;

— Proportion du financement par le Grand Nancy en fonctionnement : **réalisé**, baisse de 2,3% depuis 2016 et 8 % d'autofinancement en 2020 ;

— Recherche de financements privés : **non réalisé**.

### Ressources humaines :

- Nombre d'ETP dans l'équipe administrative et technique : **réalisé**, augmentation et consolidation (environ 25) ;
- Nombre d'heures de formation de l'équipe administrative et technique : **réalisé**, en augmentation ;
- Nombre d'heures de formation de l'équipe pédagogique : **réalisé**, en augmentation ;
- Part de cadres A dans l'équipe pédagogique : **réalisé**, en augmentation (45 % en 2017, 50 % depuis 2019) ;
- Part de titulaires dans l'équipe pédagogique : **réalisé**, en augmentation (68 % en 2017, 76,6 % en 2021).

### Locaux :

- Proportion de chantiers réalisés : **en grande partie réalisé**, 9 chantiers sur 12 prévus, soit 75 %, et nombreux chantiers supplémentaires non prévus à l'origine ;

### Équipements :

- Proportion de projets réalisés pour le parc instrumental : **réalisé** pour les 5 chantiers prévus, soit 100 %.
- Niveau de réalisation du plan numérique et Wifi : **réalisé** pour les 10 objectifs prévus, soit 100 %.

---

RÉALISATION DES CRITÈRES			
Non réalisé	En partie réalisé	En grande partie réalisé	100% réalisé
<b>1/13</b>	.	<b>1/13</b>	<b>11/13</b>

---

# Annexe 5

## PRÉSENTATION DE L'EXISTANT EN QUELQUES CHIFFRES ET ÉNUMÉRATIONS

*Les données chiffrées correspondent à l'année scolaire et la saison culturelle 2022-2023.*

**1427 élèves inscrits actifs** (84% en musique, 12% en danse, 4% en théâtre)  
292 élèves externes concernés par l'Orchestre à l'école et l'École chantante (dispositifs EAC)  
Nombre d'élèves-cours : 5 683

**3 spécialités** (musique, danse, théâtre)  
En danse, **4 esthétiques** : classique, contemporain, jazz, Hip-Hop (non diplômant)  
En musique, **3 domaines** : classique à contemporain, musique ancienne, jazz et musiques improvisées

**9 départements pédagogiques** : Cordes, Vents et Percussions, Claviers et instruments polyphoniques, Voix, Formation musicale et Érudition, Musique ancienne, Jazz et musiques improvisées, Danse, Théâtre

**3 dispositifs EAC** : 1 Orchestre à l'école cuivres – 1 École chantante – Interventions en Milieu Scolaire

**4 formations musicales différenciées** : instrumentiste et choriste, chanteur, jazz, danseur

**7 formations vocales** : atelier polyphonique cycle 2, chœur d'enfants, chœur d'ados, jeune ensemble vocal, ensemble vocal chanteurs, Maîtrise, chœur symphonique (sur projets)

**28 orchestres et ensembles instrumentaux**

**68 disciplines dispensées**

**4 filières d'enseignement** :  
Hors Temps Scolaire (HTS)  
Classes à Horaires Aménagés (musique et danse, y compris S2TMD)  
Horaires aménageables  
Musicologie

**12 cycles et parcours d'enseignement** :  
Éveil musique et danse  
Initiation instrumentale  
Parcours de découverte instrumentale

Cycle 1  
Cycle 2  
Cycle 3  
Cycle spécialisé  
CPES (musique et théâtre)  
Perfectionnement  
Parcours personnalisé de formation  
Parcours ados-adultes  
Parcours pratique collective

Cycle spécialisé proposé également en formation musicale, en analyse, en accompagnement, en direction d'orchestre, en improvisation à l'orgue, en écriture, en composition.

### **Socle général des études en musique :**

Dominante vocale ou instrumentale  
Formation musicale (associée au chant choral obligatoire en cycle 1 et à la lecture d'ensemble à l'instrument obligatoire en cycle 1 CHAM)  
Culture musicale (obligatoire à partir du cycle 3)  
Musique de chambre (obligatoire à partir du cycle 3)  
Orchestre ou ensemble de classe (optionnel en cycle 1, obligatoire à partir du cycle 2) ou Chœur (obligatoire à partir du cycle 1)  
Instrument(s) ou discipline(s) complémentaire(s) (facultatif)  
École du spectateur (obligatoire à partir du cycle 2)

### **Socle général des études en danse :**

Esthétique dominante (en cycle 1, tronc commun classique et contemporain)  
Esthétique(s) complémentaire(s) (obligatoire à partir du cycle 2)  
Formation musicale danseur (à partir du cycle 2)  
Ensemble chorégraphique (à partir du cycle 3)  
Culture chorégraphique et histoire de la danse (obligatoire à partir du cycle spécialisé)  
Analyse fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (obligatoire à partir du cycle spécialisé)  
École du spectateur (obligatoire à partir du cycle 2)

### **Socle général des études en théâtre :**

Jeu théâtral  
Technique et expression vocales (obligatoire à partir du cycle 2)  
Complémentaire danse (obligatoire à partir du cycle 3)  
Masque (obligatoire en CPES)  
Environnement professionnel et dramaturgie (obligatoire en CPES)  
Préparation aux grandes écoles (optionnel en CPES)  
Stages (obligatoire en CPES)  
École du spectateur (obligatoire à partir du cycle 2)

Nombre d'élèves hors temps scolaire : 823  
Nombre d'élèves dans les classes à horaires aménagés : 360  
Nombre d'élèves en aménagement d'horaire : 105  
Nombre d'étudiants en musicologie : 139

**Répartition par sexe** : 58 % de filles – 42 % de garçons

**Répartition par niveau d'études :**

Maternelle	2 %
Élémentaire	34 %
Collège	25 %
Lycée	12 %
Post Bac	27 %

**Répartition par niveau d'études en Classe à Horaires Aménagés et S2TMD :**

Élémentaire	31 %
Collège	58 %
Lycée	11 %

**Répartition par cycle :**

Éveil & initiation	7 %
Cycle 1	35 %
Cycle 2	30 %
Cycle 3	11 %
CPES-SPE-PERF	11 %
Hors cursus	5 %

Nombre d'élèves en CPES Musique : 54

Nombre d'élèves en CPES Théâtre : 12

Nombre d'élèves en SPE Danse : 12

Nombre d'élèves en SPE Musique : 48

Nombre d'élèves en PERF Musique : 30

**Provenance des élèves :**

Ville de Nancy : 839

Métropole du Grand Nancy hors ville de Nancy : 325

Grand Est hors Métropole : 229

Hors Grand Est : 34

**Répartition des élèves par tranche de quotient familial :**

Tranche 1 : 13,7 %

Tranche 2 : 8,7 %

Tranche 3 : 14,1 %

Tranche 4 : 23,6 %

Tranche 5 : 27,2 %

Tranche 6 : 12,7 %

**128 agents dont 104 enseignants**

Répartition des enseignants par cadre d'emploi :

ATEA : 50 %

PTEA : 15 %

PTEA HC : 35 %

### **Action culturelle (manifestations récurrentes tous les ans ou toutes les semaines) :**

- Concerts de l'Orchestre à Vents et Percussions tous les ans en novembre & juillet ;
- Soirée de Remise des Distinctions tous les ans en décembre avec concert de l'Orchestre symphonique (chœurs et jazz de façon ponctuelle) ;
- Auditions Jeunes talents trois fois par an (Goethe Institut, Opéra) ;
- Classes de maître en partenariat avec l'Opéra national de Lorraine deux à quatre fois par an ;
- Semaine de la Création et de la musique à l'image tous les ans en janvier ;
- Spectacle chorégraphique tous les deux ans en février/mars ;
- Concerts de l'Orchestre symphonique tous les ans en avril, avec ponctuellement l'adjonction d'un chœur symphonique (Salle Poirel, Centre de congrès Prouvé, Église de La Madeleine à Paris) ;
- Semaine du Théâtre tous les ans en juin ;
- Fête de la Musique tous les ans le 21 juin ;
- Conférence en partenariat avec l'Académie de Stanislas une fois par an ;
- Concerts pro tous les lundis soirs (ou presque) à 20h.

### **Action culturelle (saison 2022-2023) : 167 manifestations (dont 28 hors les murs) pour un public total de 11056 spectateurs**

- Concerts pro : 20
  - Hors les murs : 5
  - Internes : 15
  - Public : 1 894
- Concerts des orchestres : 7
  - Hors les murs 7
  - Public : 2 902
- Auditions d'élèves : 92
  - Hors les murs : 16
  - Internes : 76
  - Public : 6 212
- Classes de Maître : 17
- Conférences : 2
  - Public : 48







**Remerciements à tous les membres du groupe-projet.**





## Conservatoire régional du Grand Nancy

1-3 rue Michel Ney  
CO n°36 - 54 035 NANCY  
03 83 35 27 95

---

**[conservatoire.grandnancy.eu](http://conservatoire.grandnancy.eu)**

---

*Une question ? Une demande ?*

Rendez-vous sur  
[conservatoire.grandnancy.eu/contact](http://conservatoire.grandnancy.eu/contact)

---

Retrouvez le Conservatoire sur



Publication du Conservatoire régional du Grand Nancy

Textes : Thomas Besnard, Hocine Chabira, Florence Dubois, Agnès Fontanella, Nicolas Faure,  
Guillaume Hamann, Claire Lescrenier, Olivier Périn, Jean-Pierre Seyvos et Philippe Valla (Créaction)

Conception et réalisation graphique : Sarah Ong

Remerciements aux services de la Métropole ayant contribué au questionnaire usagers et au plan de communication : Jean-François Livet et Emmanuelle Mouton

Impression : Métropole du Grand Nancy, Novembre 2023